

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 235 - DÉCEMBRE 2021



Village de Noël
**DESTINATION
LA MAGIE
DES FÊTES**

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales

N°235

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :

Laurent Monnier, Magali Teixeira

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Journalistes :

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Alex Bonnemaison, Faiseurimages,
Julie Foissard, Mathieu Grangé, Angela
Hureau, Toufik Oulmi, Sylvia Maurice,
Anja Simonet, Jean-Luc Tabuteau,
Guillaume Verichon

Mise en page : Pellicam SN

Impression : imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

**Direction de la Communication
de la ville de Chevilly-Larue,**
100, avenue du Général de Gaulle,
94550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

4-5 VU !

- **L'ALBUM** DU MOIS

6-13



ACTUALITÉS

- **CHEVILLY-LARUE** AUX COULEURS DE L'HIVER
- **LA MOBILISATION** POUR LA GÉOTHERMIE
- **CONGRÉGATION DES SŒURS**, UN PATRIMOINE À PRÉSERVER ET À OUVRIR
- **LA JOURNÉE CONTRE LES VIOLENCES** FAITES AUX FEMMES
- **DIALOGUE FORT** POUR LIAISONS DOUCES
- **DEUX CHEVILLAISES** CENTENAIRES
- **DES PIERRE** EN DIAMANT
- **LA JOURNÉE DES DROITS** DE L'ENFANT

15



13 SERVICES PUBLICS

- **LE PRÊT** D'INSTRUMENTS

16-20



DOSSIER

- **LA LECTURE** : UNE PAGE QUI NE CESSE DE S'ÉCRIRE

22-23



REPORTAGE

- **JEAN VILLERET**, ANCIEN RÉSISTANT DÉPORTÉ, RENCONTRE DES ÉLÈVES

24-25



PROFIL

- **JOSÉE MUKENDI**, « L'IMPORTANT C'EST L'AMOUR »

26-28



CULTURE

- **CONCERTS** : À CHACUN SON TEMPO
- **LE PASS LIBERTÉ**, LE PASS QUI NE PIQUE PAS
- **ON SE LÂCHE** POUR LES FÊTES
- **COUPS DE CŒUR** DES MÉDIATHÉCAIRES

29 MÉMOIRE

- **IL Y A 140 ANS** NAISSAIT LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

30-31 SPORTS

- **TAEKWONDO** : DES VACANCES STUDIEUSES
- **LA RETRAITE ACTIVE** AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE
- **U20** : UNE GÉNÉRATION PLEINE D'ESPOIRS

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

DERNIÈRE MINUTE



RECYCLAGE

DES POINTS DE COLLECTE POUR LES SAPINS DE NOËL

Il est l'une des stars de la période des fêtes de fin d'année, celui que l'on aime décorer en famille et qui apporte couleurs et féerie à notre intérieur. Le sapin de Noël est un incontournable qui fait le bonheur de chacun. Mais qu'en faire après les fêtes ? Pour répondre à cette question que nous sommes nombreux à nous poser et assurer le recyclage des sapins, la Municipalité met en place plusieurs points de collecte dans toute la ville. Elle vous invite ainsi à déposer

vos sapins rue du Clos Saint-Michel, à l'angle des rue du Berry et du Rouergue, square Pougne-Hérissou, sur le parking du cimetière intercommunal boulevard Jean Mermoz, avenue de la Croix du Sud en face du Franprix, au croisement des rues du Lieutenant Petit Le Roy et Émile Zola, voie des Meuniers, à l'angle des rues François Sautet et Jacques Hellouin, rue de Normandie, à l'angle des rues de Bretagne et du Béarn et place de Lattre de Tassigny. Les dépôts sont autorisés jusqu'à la fin du mois de janvier. Les sapins doivent être déposés sans aucune décoration. Les agents du service Environnement procéderont à leur ramassage pour en faire du compost.



© JRD

Notre géothermie en danger ! Signez la pétition



« En tant que Présidente de la Semhach, j'ai demandé au gouvernement de mettre en place des dispositifs pour protéger notre réseau de géothermie pour le 1^{er} semestre prochain ».



Depuis quelques mois, le prix des énergies fossiles s'envole. Nos factures d'électricité, de fuel, de gaz et bien sûr l'essence à la pompe atteignent des sommets. Mais ce qui est vrai pour les particuliers l'est plus encore pour les industries : le prix du gaz sur le marché des professionnels oscille entre + 600 % et + 1000 % !

Or, il se trouve que notre réseau de géothermie a besoin de gaz pour fonctionner. Le réseau repose sur un mix énergétique composé de 30 % de gaz (co-génération) et 70 % de géothermie. Avec une telle hausse, la facture de gaz de la Semhach, société publique qui exploite le réseau, passera au 1^{er} trimestre 2022 de 1,3 million € à 8,6 millions €. Inabsorbable !

Pourquoi une telle hausse ? Et bien parce que **les marchés de l'énergie pour les professionnels sont totalement dérégulés et fonctionnent donc comme une bourse, au cours volatile**. La mise en chantier d'un pipeline en Europe du Nord et des tensions géopolitiques internationales avec la Russie suffisent à déstabiliser tout un secteur de l'énergie, entièrement dépendant du bon vouloir de ceux qui disposent de la matière première. Ni l'État, ni l'Europe, ni a fortiori une quelconque structure internationale ne nous protège de cette spéculation outrancière et c'est bien le consommateur final qui est impacté. Certains pourront se rassurer en se disant que la France, grande puissance nucléaire -indépendamment de ce que l'on pense du nucléaire-, dispose d'un avantage comparatif sur les marchés de l'énergie et peut donc en profiter pour exporter et surtout, protéger les consommateurs nationaux en maîtrisant ses prix. Et c'est là que la surprise devient plus grande encore. On apprend à cette occasion que **l'Union européenne a mis en place un dispositif pour empêcher les européens de bénéficier de ses propres avantages** ! L'électricité produite en France doit suivre le cours des énergies fossiles car il faut protéger l'industrie du charbon en Allemagne... Toute cette mécanique tire inévitablement les prix à la hausse pour le consommateur final, qui reçoit, médusé, ses factures d'énergie et voit les énergies propres sacrifiées au profit des énergies fossiles.

En tant que Présidente de la Semhach et avec les maires de L'Hay-les-Roses et de Villejuif, j'ai donc demandé au gouvernement de mettre en place des dispositifs pour protéger notre réseau de géothermie pour le 1^{er} semestre prochain. Celui-ci chauffe l'équivalent de 35 000 équivalents-logements par an et évite l'émission de 40 000 tonnes de gaz à effet de serre chaque année. Il représente une énergie exemplaire de la transition écologique et l'État doit nous aider à le préserver.

Je vous invite donc à signer et faire signer autour de vous la pétition qui a été distribuée dans vos boîtes aux lettres afin d'obtenir du gouvernement des mesures de protection pendant cette flambée des prix. Les prévisionnistes annoncent que le cours du gaz devrait redescendre au 2^e semestre 2022. Nous suivrons cela avec attention.

En attendant, nous mettons en œuvre un plan qui vise à passer cette période tout en limitant l'impact de la hausse des tarifs pour les Chevillais, les L'Hayssiens et les Villejuifois. Vos élus locaux travaillent à absorber au maximum cette hausse des prix dans les comptes de l'entreprise publique, et donc à limiter l'impact sur les factures des habitants. Celles-ci augmenteront tout de même de 20 % en 2022. C'est beaucoup bien sûr pour des ménages au pouvoir d'achat déjà bien éreinté. Mais c'est bien inférieur aux hausses des autres énergies.

Mobilisons-nous pour obtenir des mesures gouvernementales qui nous protègent davantage et garantissent la survie de notre réseau de géothermie.

Très belles fêtes de fin d'année à tous *

Voire Marie
Stéphanie Daumin





1



3



4



5



2



6

La parade des handballeurs

1 L'équipe de handball de l'Élan a parfaitement lancé sa campagne en Coupe de France. Les Chevillais (en rouge) se sont imposés à domicile au premier tour face à Voisins-le-Bretonneux et continuent leur route dans la compétition.

La relève a du souffle

2 À l'occasion du concert de la Sainte-Cécile organisé par l'ACSF, les musiciens de l'orchestre philharmonique ont cédé leur place aux élèves des classes cuivre pour un beau moment de partage musical et d'émotion.

Chevilly-Larue, terre de jumelage et de partage

3 Des représentants de nos villes jumelles Hochdorf, Martorell et Victoria se sont rendus à Chevilly-Larue au cours du mois de novembre. Ces délégations ont été reçues par Stéphanie Daumin, la maire, et les élus municipaux. Elles ont pu visiter la ville et assister à différents événements sur la commune.

Sortez vos manettes !

4 Les jeux vidéo ça rend pas idiot... mais parfois ça énerve ! Les jeunes Chevillais ont tout de même passé un très bon moment lors d'un tournoi surprise organisé par la médiathèque. Une bonne dose de plaisir et de découverte pour se retrouver autour d'une passion commune.

Ciel étoilé

5 Les guirlandes se font une place sur le parvis du théâtre André Malraux pour créer une farandole scintillante. Partout en ville, les décorations de Noël commencent à se déployer, créant ce parfum magique qui accompagne le mois de décembre.

Cérémonie du 11 novembre

6 La cérémonie du 11 novembre a permis de commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale. La maire-enfant et les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants ont rendu hommage aux victimes de la « Grande Guerre ».



NOËL RIME AVEC PARTAGE À L'AS DE TABLE !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la boutique As de table organise une collecte de jouets au bénéfice des enfants malades. Tous les Chevillais sont invités à déposer leurs jouets neufs jusqu'au 12 décembre au 9 place Nelson Mandela. Les cadeaux de Noël ainsi collectés seront distribués aux petits patients des hôpitaux Necker et du Kremlin-Bicêtre, ainsi qu'aux Orphelins Apprentis d'Auteuil à Orly et à Thiais. Par ailleurs, la gérante, Audrey Rebyffé, organise un concours de boules de Noël aux mêmes dates. Cette première édition sera placée sous le thème de l'écologie avec l'utilisation de matériaux éco-responsables. Une fois les boules de Noël récoltées, les participants prendront part à un tirage au sort entre le 15 et le 24 décembre et repartiront avec l'une d'elles. À vous d'être créatifs ! *

Guillaume Verichon



Fêtes de fin d'année

Placé sous le signe des retrouvailles et des bons moments à partager, le mois de décembre s'annonce des plus festifs. Il sera marqué par le retour du traditionnel village de Noël qui réunira de nombreuses animations, dont la fameuse patinoire, sur la place Nelson Mandela du 10 au 12 décembre. Enfilez vos gants et chaussez vos après-skis, c'est parti pour un Noël réussi !

Chevilly-Larue aux couleurs de l'hiver



© Jean-Luc Tabuteau

La patinoire du village de Noël remporte chaque année un franc succès.

L'heure de Noël a presque sonné ! Avec le mois de décembre qui défile, c'est l'effervescence des fêtes qui se fait ressentir. Chacun a pu retrouver tout ce qui fait le sel de cette période : les calendriers de l'Avent que l'on ouvre patiemment (ou non), les joies de décorer son intérieur et le plaisir de se retrouver après une longue période difficile. La magie de Noël souffle bien à Chevilly-Larue grâce au travail des services techniques municipaux qui ont illuminé la ville. Des guirlandes scintillantes, des sapins

majestueux et des traversées d'entrées de ville souhaitant de « Joyeuses fêtes » ont ainsi été déployés dans les quartiers, tandis que les vitrines des commerces s'ornent de décorations et de boules de Noël. Quant aux Chevillais, ils s'affairent à leurs préparatifs et profitent de la période pour faire leurs emplettes dans les magasins de la ville. « On essaie de faire marcher le commerce local qui a forcément été impacté par la crise sanitaire » assure un père de famille se rendant au Cœur de ville pour ses courses. « Tout le monde a vécu des mois

difficiles et on a plus que jamais besoin de retrouver ses proches et ses amis, de profiter ensemble et d'être solidaires avec ceux qui en ont le plus besoin ».

Un village de Noël féérique

Pour célébrer cette fin d'année, la Municipalité invite tous les Chevillais au village de Noël. Ce dernier se tiendra les 10, 11 et 12 décembre sur la place Nelson Mandela. Les festivités débuteront le vendredi de 16h à 21h avec un discours d'inauguration de la maire, Stéphanie Daumin, un concert du conservatoire et un pot convivial. Petits et grands seront accueillis tout au long du week-end autour de nombreuses animations. Le Père Noël passera bien sûr par Chevilly-Larue et nous honorera de sa présence. L'occasion pour les plus jeunes d'être photographiés avec lui grâce à l'association Asa 94. Le village de Noël marquera le grand retour de la patinoire pour faire ses premiers pas sur la glace ou éblouir la galerie de pirouettes et de boucles sautées. Après avoir glissé de bonheur, il sera temps de profiter du manège qui sera lui aussi installé sur la place. Suivront des spectacles, des déambulations musicales, des jongleurs échassiers, un sculpteur sur glace, un groupe de percussions et des contes qui se chargeront d'enchanter les familles. Tout un programme pour passer de bons moments ensemble !

Des chalets pour mieux se retrouver

Qui dit village de Noël, dit forcément chalets ! Ces derniers seront installés sur la place et tenus par de nombreuses associations, des commerçants et des services municipaux. La Ferme du Saut du Loup proposera ses produits dont du délicieux nougat, le Secours populaire vendra biscuits et gâteaux, tandis que des bijoux, des jeux et des livres seront à retrouver du côté de l'association Enfants du Tiers-monde. Il sera également possible de se restaurer avec les associations You'Manity et Huaman Poma, de trouver des idées de cadeaux avec Stop à la mucoviscidose et Sol'Épi ou de s'amuser à la pêche à la ligne grâce à l'ADPED 94.



Le Noël de la solidarité

Plus que jamais, Noël rime cette année avec partage et solidarité. De nombreux dispositifs municipaux sont ainsi mis en place pour permettre à chacun de passer de bonnes fêtes. La distribution du colis des aînés par le service Retraités-Santé-Handicap bénéficiera à des centaines de personnes âgées qui profiteront ainsi d'un repas gourmand. Le service de l'Action sociale propose quant à lui différents événements à destination des familles en difficulté : distribution de cadeaux, spectacle *Casse-Noisette*, rencontre avec le Père Noël et sortie au cinéma le Grand Rex pour les familles. Les Chevillais sont également conviés à la fête des solidarités organisée par le Conseil départemental au gymnase Marcel Paul le 11 décembre de 13h à 18h. Un événement convivial au cours duquel associations, services municipaux et acteurs de la vie locale proposeront animations et démonstrations. Voici le riche programme de ce mois de décembre aussi solidaire que festif.

Quant à la Maison pour tous, elle invitera chacun à un atelier de confection de cartes de vœux et de décorations. Un vidéomaton sera aussi aménagé par le service Jeunesse afin de recueillir des témoignages et des réflexions pour enrichir ses actions et initiatives. L'ensemble des acteurs de la vie locale vous donnent ainsi rendez-vous pour célébrer cette fin d'année. Le week-end se clôturera en beauté le dimanche autour d'un spectacle et d'une retraite aux flambeaux, parfaite conclusion d'un événement festif et convivial. **Programme complet sur ville-chevilly-larue.fr** ✨

Hugo Derriennic



COMMERCES DE PROXIMITÉ DONNEZ VOTRE AVIS

Les Chevillais sont invités à répondre au questionnaire sur le commerce de proximité et les services qu'ils ont reçu dans leur boîte aux lettres ou qui leur a été remis par un commerçant de la ville. Celui-ci permettra à la commune de définir des axes d'amélioration concernant le commerce et l'artisanat à Chevilly-Larue.

« Où faites-vous principalement vos achats ? », « Votre avis sur les commerces et services de Chevilly-Larue ? », « Comment vous déplacez-vous pour rejoindre vos commerces ? ». Voici quelques-unes des interrogations posées par le questionnaire sur les commerces de proximité auquel sont invités à répondre les consommateurs Chevillais (habitants et salariés). À la demande de la commune, celui-ci a été élaboré par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Val-de-Marne et la chambre de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France 94. Cette étude va mettre en exergue les habitudes de fréquentation dans les commerces locaux et cerner les attentes, et également permettre à la commune de mieux orienter sa politique en matière de développement du commerce de proximité. Du plus grand nombre de réponses dépendra donc la pertinence de cette étude. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore reçu, ce questionnaire est disponible aux accueils de la mairie et des relais-mairie ainsi qu'auprès des commerçants. Il est à retourner dans les urnes mises à disposition en mairie et dans les relais-mairie, chez les commerçants, par courrier (CCI94 - 8 place Salvador Allende 94000 Créteil), par email (etudes-94@cci-paris-idf.fr), par internet (ville-chevilly-larue.fr) ou via le QR code. ✱

Géraldine kornblum



Géothermie

Pour faire face à l'augmentation des coûts et préserver le service public de la géothermie, les communes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif travaillent activement à un plan de sauvegarde de la Semhach (société publique qui exploite le réseau).

Vertueux sur le plan écologique et pour le pouvoir d'achat des Chevillais, le service public de la géothermie est menacé par l'envolée des prix du gaz et de l'électricité. Les communes concernées, dont Chevilly-Larue fait partie, se mobilisent pour le préserver.

La mobilisation pour la géothermie se poursuit

LA SEMHACH, SOCIÉTÉ GESTIONNAIRE du plus grand réseau de chaleur géothermique d'Europe regroupant les communes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif, est en danger. Elle subit de plein fouet, à l'image des particuliers et des fournisseurs d'énergie, l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité. Une véritable flambée des cours avec des prix pour les professionnels qui atteignent aujourd'hui 113 € par MWh (contre 21 € au 1^{er} janvier 2021). Cette situation met en péril ce réseau qui permet de chauffer 35 000 équivalents-logements, soit 11 780 Chevillais. Celui-ci est pourtant l'un des plus vertueux, tant sur le plan environnemental (40 000 tonnes de CO₂ évitées par an) qu'économique (30 % d'économie en moyenne par rapport au chauffage au gaz).

Pour faire face à l'augmentation des coûts et préserver ce service public créé en 1985, les trois communes travaillent activement à un plan de sauvegarde de la Semhach. Celle-ci et le Sygeo (syndicat intercommunal de la géothermie) ont déjà engagé l'été dernier des travaux pour réduire la dépendance au gaz qui produiront leur effet en septembre 2022. Par ailleurs, Stéphanie Daumin, la maire et présidente de la Semhach, Vincent Jeanbrun, maire de L'Haÿ-les-Roses et président du Sygeo, et Pierre Garzon, maire de Villejuif, ont écrit au Premier ministre pour solliciter l'aide de l'État. La Municipalité appelle également les Chevillais à soutenir cette mobilisation en signant la pétition « Sauvons notre réseau de géothermie » disponible sur le site de la ville (ville-chevilly-larue.fr). ✱

Hugo Derriennic



DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI AVEC CBE SUD 94

Pour bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle et d'un accompagnement dans vos recherches d'emploi, différents dispositifs existent. Le CBE Sud 94 est un acteur important au niveau local et propose régulièrement des ateliers autour de l'emploi ainsi que des campagnes de recrutement. Par ailleurs, la structure dispose d'un job truck qui sillonne Chevilly-Larue et ses alentours avec des conseillers qui aident à réaliser CV et lettres de motivation, et accompagnent les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Pour s'informer sur les actions du CBE Sud 94, rendez-vous sur cbe-sud94.org.

REPRISE DES BALADES CITOYENNES EN 2022

Vous souhaitez vous exprimer sur votre quartier, faire entendre votre voix, détailler ce que vous appréciez et ce qui pourrait être amélioré et soumettre vos idées ? La Municipalité propose des balades citoyennes pour sillonner les quartiers de la ville et permettre à chacun d'échanger avec les élus municipaux. Après une dernière balade organisée le 4 décembre, les Chevillais seront conviés pour de nouveaux rendez-vous au début de l'année 2022. Toutes les informations seront à retrouver dans les différents supports de communication de la commune.



Congrégation des Sœurs

La partie du monastère dont le devenir sera au coeur des échanges avec les Chevillais lors de la réunion publique du 16 décembre.

Un patrimoine à préserver et à ouvrir aux Chevillais

La congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Charité souhaite vendre une partie de son domaine situé dans le centre historique de Chevilly-Larue. Souhaitant préserver ce patrimoine remarquable de la ville et l'ouvrir aux Chevillais, la Municipalité organise une réunion publique sur le devenir du site.

LE 16 DÉCEMBRE, la Municipalité convie les Chevillais à une réunion publique pour réfléchir ensemble au projet concernant l'avenir d'une partie du site de la congrégation des Sœurs. Une réunion publique primordiale pour dessiner de manière participative le Chevilly-Larue de demain et renforcer le cœur historique de la commune. Cette réflexion fait suite au déménagement du centre d'observation et de rééducation (lieu d'insertion pour les jeunes femmes en difficulté) auparavant présent sur le site. Les bâtiments délaissés (les deux ailes et le bâtiment en "Y") ne sont plus aux normes et nécessitent de lourds investissements pour les réhabiliter. La congrégation souhaite donc vendre cette partie de son patrimoine et a désigné un mandataire en charge de la vente. Soucieuse d'éviter que ce site n'accueille à l'avenir un projet qui ne serait pas conforme avec le lieu et dans la volonté de préserver l'histoire et la mémoire de Chevilly-Larue, la Municipalité participe activement aux négociations et s'est mise sur les rangs pour acheter notamment le parc arboré. Le

Conseil municipal s'est d'ailleurs prononcé en faveur de ce rachat lors de sa séance du mois d'octobre. L'objectif : trouver un projet qui préserve le site, qui l'ouvre aux Chevillais et valorise ce lieu phare du patrimoine local. Ce site bénéficie déjà d'une protection par les règles du Plan local d'urbanisme : une grande partie du jardin est protégée par un Espace boisé classé (EBC), empêchant toute construction nouvelle, et les bâtiments existants peuvent être agrandis, mais doivent rester des équipements collectifs et d'intérêt général. Les logements sont donc exclus. Le parc pourrait quant à lui aller jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle donnant sur le théâtre, puisque la mairie vient de signer un bail avec le Département qui prévoit l'ouverture du jardin du bassin de rétention. Un moyen de renforcer la place du centre historique et l'esprit village qui fait l'identité de Chevilly-Larue.

Réunion publique sur le devenir du domaine de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Charité le 16 décembre au théâtre André Malraux à 19h. *

Hugo Derriennic



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Venez à la rencontre des élus municipaux pour échanger, discuter des problématiques locales, débattre des enjeux de la commune et proposer vos idées. Ceux-ci tiennent une permanence tous les samedis de 10h à 12h sur la place Nelson Mandela.

EXTENSION DU STATIONNEMENT RÉGLÉMENTÉ

L'extension du stationnement résidentiel en zone verte à l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie va être mise en place au début de l'année 2022. Les travaux de marquage au sol et de signalétique sont actuellement en cours et vont se poursuivre tout au long du mois de décembre. Ce dispositif vise à fluidifier le stationnement dans le quartier et s'intègre dans une réflexion globale à l'échelle de la ville pour réglementer le stationnement dans la perspective de l'arrivée du métro. Les riverains peuvent d'ores et déjà faire la demande d'une vignette délivrée par la police municipale pour se garer librement dans le secteur. Les autres véhicules pourront stationner uniquement une heure. Après une phase de prévention et de sensibilisation aux nouvelles règles les premières semaines, les contrevenants seront verbalisés.

JOURNÉE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

UNE CAMPAGNE POUR CONTINUER LE COMBAT

La journée contre les violences faites aux femmes du 25 novembre a été marquée par une campagne de sensibilisation et par l'inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire de Korotoume Tandian.

/ ÉMOTION ET LA REVENDICATION étaient au programme du 25 novembre. À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une plaque commémorative à la mémoire de Korotoume Tandian, jeune Chevillaise assassinée par son mari le 13 août 2020, a été inaugurée rue Albert Thuret. Face à ce drame et pour lutter contre les violences, la commune, depuis longtemps engagée dans cette cause, s'est saisie de cette journée pour engager des actions. Une vaste campagne de sensibilisation



La campagne menée par la ville contre les violences faites aux femmes : des sacs à baguette avec d'un côté les numéros d'urgence, de l'autre un violentomètre.

associant les commerçants chevillais a ainsi été menée. La Municipalité a mis à la disposition des boulangeries et de plusieurs magasins des sacs à baguette comportant un violentomètre, outil recensant les critères d'une relation saine jusqu'à une relation toxique, et rappelant les numéros d'urgence. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique de la ville qui a mis

en place un comité consultatif en faveur de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les violences intrafamiliales. Après une dernière table ronde le 4 décembre autour du thème de la place de la femme dans la ville, ce comité va désormais travailler à la mise en œuvre d'un plan d'actions nourri par les réflexions de chacune et de chacun. ✨

Hugo Derriennic

URBANISME

EMBELLIR L'ENTRÉE DE VILLE

Le bâtiment qui fait l'angle de l'avenue Franklin Roosevelt et de la RD 7, recouvert de plaques réfléchissantes, bientôt ne sera plus. De même pour le restaurant Tablapizza. Une véritable entrée de ville verra le jour, agrandissant par la même occasion la cour de l'école maternelle Pierre et Marie Curie.

/ C'EST UN HEUREUX CONCOURS de circonstances :

alors que deux propriétaires de parcelles voisines souhaitaient les vendre à des promoteurs différents, la commune a utilisé son droit de préemption pour imposer un seul projet plus cohérent et bénéfique pour les Chevillais. Le projet initial de résidences



Ci-dessus les parcelles concernées par le projet qui permettra d'embellir l'entrée de ville.

étudiantes a été abandonné au profit de logements plus familiaux, à la demande de la Municipalité. 300 m² seront par ailleurs récupérés gratuitement par la commune pour agrandir la cour de l'école maternelle Pierre et

Marie Curie. Cette opération, neutre pour les finances de la commune, constitue une véritable opportunité d'améliorer la cohérence urbaine du site et de valoriser l'entrée de ville. ✨

Hugo Derriennic



© Faiseurimages

Rue Petit Le Roy

Les riverains de la rue du Lieutenant Petit Le Roy ont pu travailler sur différents scénarii et soumettre des propositions d'aménagements pour favoriser les mobilités douces lors de cet atelier collaboratif.

Les riverains étaient conviés à une réunion publique le 20 novembre pour imaginer les futurs aménagements cyclables rue du Lieutenant Petit Le Roy. Un moment d'échanges et de réflexions collectives pour enrichir ce projet qui s'inscrit dans la démarche de la ville en faveur des liaisons douces.

Dialogue fort pour liaisons douces

« **L**A RUE PETIT LE ROY, située entre les deux futures station de métro de la ligne 14, est un axe stratégique dans le projet de maillage cyclable de la ville ». C'est en ces termes que Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités, a lancé cette réunion de concertation. Celle-ci fait suite à la séance du 7 octobre dernier lors de laquelle le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la première étape du schéma directeur des liaisons douces qui prévoit de nombreux aménagements en faveur des circulations cyclistes et piétonnes. Les riverains du quartier Bretagne étaient donc invités à poser les premiers jalons de cette vaste démarche engagée par la commune. Stéphanie Daumin, la maire, Tiffany Vo Ngoc Richard, responsable du service Environnement-infrastructures, et Philippe Hamelin, architecte-urbaniste, ont présenté les contours du projet. Son objectif est de diminuer le flux et la vitesse des véhicules,

d'anticiper l'augmentation de la pratique du vélo, de relier les deux stations de métro avec des aménagements cyclables sécurisés ; tout cela en maintenant une offre de stationnement.

Pour concevoir le projet le plus adapté tout en composant avec les contraintes urbaines, les participants se sont répartis en groupes de travail. Ils ont ainsi pu étudier divers scénarii prévoyant le maintien d'un sens de circulation unique pour les automobilistes et la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée. Différents points de vigilance ont été rappelés par les riverains. « Il faudrait des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules » ont-ils ainsi insisté. Certains ont également souhaité créer un effet chicane grâce aux stationnements. Après la restitution, Stéphanie Daumin a donné rendez-vous prochainement aux habitants pour présenter un scénario synthèse de ce travail collaboratif. ✨

Hugo Derriennic



© JRD

PIÉTONS, VOTRE AVIS COMPTE

Que ce soit pour aller faire ses courses, accompagner ses enfants à l'école, se rendre au travail ou faire une promenade, chacun est amené à arpenter la ville et à marcher. C'est cette expérience, en tant que piétons, que recueille une enquête nationale grand public dans le but d'établir le « baromètre des villes marchables ». Les Chevillais sont invités à remplir un questionnaire en ligne pour évaluer les conditions de marche dans la commune : sécurité et confort des déplacements, aménagements et équipements pour les améliorer, etc. Les résultats de cette enquête permettront notamment d'enrichir les réflexions autour du schéma directeur des liaisons douces élaboré par la Municipalité pour améliorer les cheminements piétons et cyclables.

Questionnaire à remplir sur le site de la ville (ville-chevilly-larue.fr) jusqu'au 15 mars.



LA MISSION LOCALE SE DÉVELOPPE

La Mission locale Bièvre Val-de-Marne vient d'inaugurer son nouveau site dédié à l'accueil des jeunes accompagnés dans le cadre de la Garantie jeunes. Celui-ci est situé dans le Min de Rungis au 14 rue du Séminaire (bâtiment G6B). La Mission locale accueille les jeunes Chevillais de 16 à 25 ans et leur propose un accompagnement global vers l'autonomie et l'insertion professionnelle. Elle traite l'ensemble des problématiques auxquelles ils sont confrontés en matière d'emploi, de formation, de logement ou de santé. Les jeunes sont suivis par un conseiller et peuvent bénéficier de nombreux dispositifs, notamment des ateliers de recherche d'emploi ou des simulations d'entretien d'embauche. Parmi ces dispositifs, ils peuvent accéder à la Garantie jeunes qui sécurise leur parcours et prévoit un mois d'ateliers pour favoriser l'insertion dans le monde professionnel. Tous les jeunes Chevillais qui souhaitent être accompagnés dans leurs projets peuvent se rendre à la permanence de la Mission locale à l'Espace commun des solidarités (3 rue du Béarn) ou au 28 rue Maurice Ténine à Fresnes.

Informations et rendez-vous au 01 42 37 57 85 ou sur missionlocalebvm.fr

ANNIVERSAIRES

DEUX CHEVILLAISES CENTENAIRES !

Madame Taïeb et Madame Crochet ont fêté leur entrée dans leur 101^e année, respectivement le 15 octobre et le 17 novembre 2021. Mères, grands-mères et arrière-grands-mères, elles semblent avoir (presque) tout vécu.



C'est notamment entourées de Stéphanie Daumin, la maire, et de leurs proches, que Daria Crochet et Geneviève Taïeb ont célébré leurs 100 ans.

DÉSORMAIS CENTENAIRES, Daria Crochet et Geneviève Taïeb ont eu des vies bien remplies ! Elles commencent toutes les deux à travailler jeunes : Geneviève dans l'agriculture et Daria en tant que femme de chambre. Cependant, elles se destinent rapidement à d'autres carrières puisque la première devient couturière et la seconde comptable à La Poste. Après des années sous l'occupation, les deux femmes s'installent à Chevilly-Larue,

chacune autour des années 60, une ville qu'elles ne quittent pas... à ceci près que Geneviève Taïeb, à peine son centenaire fêté, vient tout juste de rejoindre le soleil à Marseille. Les deux dames profitent donc de leur retraite pour se reposer, mais restent néanmoins très actives. Geneviève n'a effectivement pas de temps à perdre avec ses 17 petits-enfants et ses 20 arrière-petits-enfants, ainsi que son mari dont elle s'occupe beaucoup. Daria, elle aussi bien entourée, est

très impliquée au foyer Gabriel Chauvet depuis la douloureuse perte de son mari. « C'est le foyer qui m'a sauvée ! » confie-t-elle. Non seulement elle y passe tous ses midis et participe à de nombreuses activités, mais elle y voit aussi tous ses amis, un des secrets de sa longévité ! C'est effectivement pour les deux dames le dynamisme et les contacts qui font leur force au quotidien, et ce depuis maintenant plus d'un siècle !

Angela Hureau

NOCES

DES PIERRE EN DIAMANT !

Gabrielle et Michel Pierre ont enfin pu fêter le 6 novembre, avec un an de retard (du fait de la pandémie), leurs noces de diamant à la mairie de Chevilly-Larue, entourés de leur famille et de leurs amis.

VOILÀ 61 ANS que M. et M^{me} Pierre se sont mariés. C'est une rencontre étonnante sur le quai de la gare d'Austerlitz en 1959 qui les destine l'un à l'autre. Après quelques rendez-vous, Gabrielle et Michel emménagent ensemble et ont une fille trois ans plus tard. Parents, et désormais grands-parents d'un jeune garçon, ils profitent de leur retraite pour se reposer. Il faut dire que leurs carrières respectives ne leur ont donné aucun répit. « On a toujours travaillé car on aimait



Gabrielle et Michel Pierre entourés de leurs proches pour leurs 60 ans de mariage.

ça ! » confie Gabrielle. Michel a été cadre dans de multiples entreprises puis élu municipal à Chevilly-Larue. Gabrielle a été assistante de direction au ministère de la Coopération et à l'université de Créteil, pour enfin s'occuper d'étudiants étrangers et handicapés, ce qui lui a valu de recevoir la décoration de chevalier de l'ordre des Palmes académiques. Leur goût pour l'implication sociale se poursuit encore maintenant dans le milieu

associatif, qui a toujours fait partie de leur vie. Michel a repris le poste de président de l'Amicale des seniors qu'occupait sa femme auparavant et est membre du Centre communal d'action sociale. La longue vie du couple a donc été bercée par un engagement au quotidien, mais également par « le respect de l'autre », et semble bien continuer sur ce chemin !

Angela Hureau



Journée des droits de l'enfant

La journée des droits de l'enfant, un moment festif d'apprentissage et de partage en famille.

Parents et enfants se sont retrouvés le 20 décembre au gymnase Léo Lagrange pour fêter, comme chaque année, les droits de l'enfant. L'occasion de rappeler que Chevilly-Larue est labellisée « Ville amie des enfants ».

Apprendre ses droits d'enfant en s'amusant

CESONT UN PEU des retrouvailles que l'on a fêtées ce samedi 20 novembre, jour du 32^e anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant. Des retrouvailles un peu particulières après une année de Covid qui a vu l'annulation de cette fête l'an passé, et avec un nouveau lieu, le gymnase Léo Lagrange. Cette après-midi festive, célébrée pour la 11^e année à Chevilly-Larue, a permis aux familles de passer un moment récréatif tout en se conscientisant sur les droits des enfants, grâce à des jeux, des quizz, des animations proposées par les services et structures en lien toute l'année avec la jeunesse (centres de loisirs, service Jeunesse, médiathèque, conservatoire de musique et de danse, ludothèque, service des sports ou encore Maison pour tous). Ici un jeu de carte bien particulier, grâce auquel le joueur apprend qu'il a « le droit d'avoir des conditions de vie décentes » ou encore

« le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation », là un atelier gommettes ou jeu de société. Le tout ponctué d'interludes musicaux proposés par des élèves du conservatoire. Et là un podcast de cinq minutes réalisé par les jeunes de l'atelier « Graines de reporter » qui avait été organisé par le service Jeunesse pendant les vacances de la Toussaint ; les adolescents participants étaient allés à la rencontre des Chevillais via un micro-trottoir sur l'égalité fille-garçon. En plus d'apprendre aux jeunes les rudiments du métier, « cela permet aussi de faire de la prévention, d'ouvrir le champ des possibles dans la tête des jeunes sur les questions de l'égalité de salaire, du partage des tâches ménagères, de l'accès aux sports dits masculins » souligne Kaddour Metir, responsable du pôle animation du service Jeunesse. Une initiative en résonance avec le travail du comité consultatif "Ensemble pour

l'égalité femmes-hommes et pour la lutte contre les violences faites aux femmes et intra-familiales" qui s'est mis en place cette année. Ce petit reportage devrait bientôt être mis en écoute sur la page Facebook du SMJ. Ludique, conviviale, cette journée des droits de l'enfant montrait à voir la richesse des structures en direction de l'enfance et des actions qu'elles mènent toute l'année en faveur de l'éducation et du développement des enfants et des adolescents. « À Chevilly-Larue, nous essayons de favoriser tout ce qui va dans le sens du bien-être des enfants et des adolescents, que ce soit via l'accès à la culture dès la toute petite enfance, le travail sur la lecture et l'aide à la scolarité avec les ateliers Coup de pouce dans les écoles primaires, la découverte du sport, etc. » confie Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local. Et l'élue de rappeler que plus de 35% de son budget est consacré aux enfants de 0 à 18 ans ainsi qu'aux jeunes adultes ; ce n'est pas pour rien que la commune est encore et toujours labellisée « Ville amie des enfants » ! ✨

Sylvia Maurice

PÉTITION

**MENACÉ PAR L'EXPLOSION
DU PRIX DU GAZ,
SAUVONS
NOTRE RÉSEAU
DE GÉOTHERMIE,
UNE ÉNERGIE LOCALE,
PUBLIQUE ET VERTE !**

COMMENT SIGNER LA PÉTITION ?



- ▶ En flashant le **QR-code**
- ▶ En ligne sur : **ville-chevilly-larue.fr**
- ▶ En déposant le **coupon** reçu dans les boîtes aux lettres à l'**Hôtel de Ville** ou dans les **Relais-mairie**



© Alex Bonnemaison

Une carte de médiathèque, une signature de convention de prêt, et voilà, on repart avec un instrument à essayer chez soi pendant quatre semaines.

Après le prêt de livres, de CD et de DVD, la médiathèque Boris Vian propose le prêt d'instruments. Vous les empruntez et vous les gardez quatre semaines à la maison pour les essayer, en jouer de tout votre soûl, ou pour le plaisir de la découverte.

LE PRÊT D'INSTRUMENTS : UN NOUVEAU MOYEN DE DIFFUSER LE PLAISIR DE LA MUSIQUE

UDU, DARBOUKA, SANZA/KALIMBA, guitare folk, guitare classique, ukulélé, djembé, et petits instruments d'éveil pour enfants, tongue drum, clavier arrangeur... Tous ces instruments sont désormais à la portée de toutes et tous à la médiathèque. La structure vient en effet de mettre en place un tout nouveau service : le prêt d'instruments de musique à domicile. Son ambition est de désacraliser la pratique musicale, dans la même logique qui a impulsé l'installation du piano numérique dans l'espace musique et cinéma depuis 2017, en accès libre. « *Ce prêt d'instruments peut concerner quelqu'un qui a joué de la guitare en étant adolescent et qui veut regratter pour voir. On reste dans le plaisir et le test. Nous voulons éveiller la curiosité de nos adhérents pour des instruments dont ils ne maîtrisent pas forcément la pratique, mais aussi la découverte d'instruments moins connus* » précise Isabel Morin, discothécaire à la médiathèque. Les instruments en prêt proposés par l'équipe de Chevilly-Larue sont

ceux habituellement les plus demandés dans les médiathèques qui pratiquent déjà ce service, à l'exception des instruments à vent (flûte, trompette, clarinette...) pour des raisons d'hygiène. Ils ont également été choisis pour leur originalité à l'image du udu, un instrument de musique à percussion du Nigeria en forme de jarre, ou du tongue drum, un tambour à fente ou à languette.

Des tutoriels pour se lancer

Les instruments sont prêtés sous forme de pack, dans leur housse, avec une pochette regroupant une convention de prêt et une fiche recensant des liens ou des QR code pour accéder à des tutoriels en ligne sélectionnés par l'équipe musique et cinéma de la médiathèque. De quoi se lancer, que l'on soit débutant ou avancé. En revanche les instruments ne sont pas en accès libre comme les livres, les DVD ou même le piano numérique. Pour les emprunter, il faut s'adresser à l'équipe musique et cinéma. C'est donc pour informer les usagers sur l'éventail de choix des instruments, tous disponibles en un

exemplaire, qu'un catalogue contenant photos et explications, à consulter sur place, vient d'être édité et qu'une vidéo de présentation sera bientôt en ligne sur la chaîne Youtube de la médiathèque. Attention, ce prêt d'instruments n'est pas destiné à une pratique à l'année, à la différence du conservatoire qui peut prêter des instruments au long cours. Ici l'objectif est simplement de faire découvrir un instrument. « *Un instrument ne peut être emprunté que pour quatre semaines, voire huit si l'on souhaite prolonger son emprunt. Et comme pour tous les autres documents, s'il nous plaît vraiment... on le rend et on le réemprunte plus tard !* » sourit Isabel Morin. Selon elle, la gamme d'instruments à emprunter à la médiathèque a pour ambition de s'étendre. En attendant, des ateliers de découverte ainsi que des concerts vont être proposés pour médiatiser ce nouveau service. Rendez-vous d'ores et déjà le 12 février avec le professeur de guitare du conservatoire. Et maintenant, à vous de jouer ! ✨

Sylvia Maurice



LA LECTURE

Une page qui ne cesse d

Du 7 au 31 décembre, la médiathèque célébrera 140 ans de lecture publique à Chevilly-Larue à travers une exposition. Alors que l'État a déclaré la lecture publique "grande cause nationale" de l'été 2021 à 2022, cela fait bien longtemps que la Municipalité a défini la lecture comme l'une de ses priorités. Que ce soit par le biais d'actions de médiation culturelle de la médiathèque ou grâce à l'ouverture de la nouvelle librairie en Cœur de ville, elle rayonne dans toute la commune, en direction de tous, lecteurs aguerris, tout-petits, jeunes lecteurs, publics éloignés de la lecture.

L'OUVERTURE
DE LA LIBRAIRIE

PETIT
LECTEUR
DEVIENDRA
GRAND

LA LECTURE
GRANDE CAUSE
NATIONALE

LA
MÉDIATHÈQUE,
UN TIERS LIEU

A TENUE DE L'EXPOSITION « 1881-2021, 140 ans de lecture publique à Chevilly-Larue » à la médiathèque du 7 au 31 décembre, l'ouverture de la librairie du Plateau depuis le 27 novembre et Noël qui approche (offrir un livre est toujours de bon aloi) ; voilà trois bonnes raisons pour se plonger dans un livre. Il en est une autre ; comme le dit Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local, « la lecture c'est de la culture, mais c'est aussi ce qui permet de s'affranchir de sa condition, de certaines idées reçues, ce qui aide à appréhender la vie. C'est se confronter à la contradiction, ouvrir sa réflexion sur le monde ».

C'est forte de cette idée qu'en 2009 la Municipalité avait défini le livre et la lecture comme l'une des priorités de son Projet éducatif local, et qu'en 2012 elle avait signé avec l'État un Contrat territoire lecture faisant →

La médiathèque, un lieu idéal pour un moment de lecture partagé en famille. Les boîtes à livres (six dans la ville), une occasion parfaite de dénicher – ou d'offrir aux autres – un trésor de lecture inattendu.



de s'écrire



BIENVENUE À LA LIBRAIRIE DU PLATEAU

La librairie du Plateau a fêté son ouverture le 27 novembre, avec la complicité de l'association des Amis de la librairie. Les visiteurs ont pu rencontrer l'illustrateur de BD et d'album jeunesse Sess Boudebessé, écouter les conteuses Nathalie Ser et Isabelle Gourdet et profiter d'un intermède musical. La librairie compte environ 6000 ouvrages référencés répartis entre les rayons littérature, jeunesse, BD, essais, cuisine, musique, etc. Sans oublier les contes bien sûr ! « *Nous allons également tâcher de multiplier les ouvrages en résonance avec un événement local* » explique Christine Desmares, la librairie fondatrice. Ainsi par exemple, suite au passage d'Haroun au théâtre, son livre tient bonne place. Et pour ceux qui ne le sauraient pas encore, sachez que Raphaël Michel, l'autre libraire du lieu, est un spécialiste de la BD. La librairie propose également un choix de jeux et d'articles de papeterie. Avec déjà deux rencontres d'auteur programmées (Henri Gougaud le 11 décembre et Mathilde Vaudon-Marie le 18 décembre à 16h), la librairie entend également créer très rapidement des liens avec la médiathèque. Cette dernière a d'ores et déjà prévu d'acheter une partie de son catalogue à cette adresse.

**Librairie du Plateau -
13 place Nelson Mandela**



L'ouverture de la librairie du Plateau, une nouvelle occasion de s'adonner à la lecture. L'équipe vous attend pour prodiguer ses conseils lecture.

→ du livre et de la lecture des armes « *pour lutter contre les inégalités* » et un « *moyen privilégié de démocratisation culturelle, d'appropriation du savoir et de plein exercice de la citoyenneté* ». Un Contrat territoire lecture aujourd'hui disparu mais dont la plupart des actions spécifiques alors mises en place perdurent aujourd'hui.

Petit lecteur deviendra grand

Il en est ainsi par exemple de l'invitation à la lecture dès le plus jeune âge. « *Nous avons formé les professionnels de la petite enfance à la lecture aux tout-petits* » se souvient Valérie Berton, référente conte à la médiathèque. « *Plus tôt on met les livres dans les mains des enfants et moins il y a d'échec scolaire* ». L'observatoire de la lecture qui avait été créé, espace d'échanges entre médiathécaires jeunesse et professionnels de la petite enfance sur les pratiques de lecture des tout-petits, est devenu le dispositif "Petit lecteur deviendra grand" et invite également des professionnels de la chaîne du livre (auteur, illustrateur, etc.).

Parallèlement la médiathèque a développé les temps dédiés à la lecture et aux familles que ce soit dans ses murs (avec les Griottines ou le Temps des histoires) ou chez les autres. Fréquemment les médiathécaires vont raconter des histoires dans les crèches ou à la Maison pour tous. Les liens avec les écoles se sont également étroitement noués. Ainsi par exemple, les classes inscrites dans le dispositif "1 2 3 contes" viennent trois fois à la médiathèque pour assister à une version différente d'un même conte, en admirer ses illustrations et en savourer sa musicalité. Ou encore, dans le cadre du "Livre de la semaine" avec des classes de maternelle, après lecture commune d'un livre lu par une médiathécaire, chaque enfant repart avec un livre qu'il a lui-même choisi.

Des adolescents en mal de lecture

Des propositions de parcours culturels, la médiathèque en développe également en direction des collégiens et lycéens, un public malheureusement de plus en plus éloigné



LES LYCÉENS ET LE PROJET NUMOOK

Au chapitre des parcours culturels menés par la médiathèque et les établissements scolaires autour de la lecture, il y a le projet Numook. Conduit par l'association Lecture jeunesse, celui-ci va entraîner les élèves de deux classes de CAP du lycée Pauline Roland dans l'aventure de la réalisation d'un livre numérique. Tout a commencé par la venue d'un médiathécaire dans leur classe ; ce dernier leur a présenté des livres autour du thème choisi - l'imaginaire et la création d'une histoire. Quelques jours plus tard, c'était à leur tour de se rendre à la médiathèque pour commencer à dessiner les premières esquisses de leur projet. ✨

© Alex Bonnemaison

Les lycéens en plein préparatif de leur projet de création d'un livre numérique avec l'illustrateur Swann Zapata.

“

*Plus tôt
on met
les livres
dans
les mains
des enfants
et moins
il y a d'échec
scolaire.*

”

de la lecture plaisir. Voire de la lecture tout court pour certains. Plus généralement, il n'est pas rare que les adolescents cherchent davantage à s'évader par d'autres biais que la lecture, se cantonnant à celle imposée dans le cadre scolaire. Le dernier baromètre « Les Français et la lecture » commandé par le Centre national du livre confirme la baisse de la lecture chez les 15-24 ans et, selon le ministère de l'Éducation nationale, « 20 % des élèves maîtrisent mal les savoirs fondamentaux à la sortie de l'école primaire ». La faute en partie, toujours selon ce ministère, à « la lecture courte sur écrans, notamment à travers les réseaux sociaux, qui prend le pas sur la lecture longue, qui elle implique un effort de concentration ».

La lecture, grande cause nationale

Face à ce constat, et considérant par ailleurs que de nombreux Français restent éloignés de la lecture, l'État a déclaré la lecture grande cause nationale de l'été 2021 à l'été 2022. Cette mesure devrait constituer →

« La lecture est au cœur de la politique culturelle »



La diffusion de la lecture est au cœur des politiques culturelles à Chevilly-Larue depuis des décennies. Aujourd'hui à la médiathèque les jeux vidéo sont souvent une première entrée pour les jeunes, qui viennent ensuite

y faire leurs devoirs et finissent par emprunter des livres. Mais certaines familles ont encore le sentiment que la lecture ce n'est pas pour elles. Ceci, ajouté au fait que pendant le premier confinement certains enfants n'ont pas lu du tout, nous conforte dans l'idée que nous devons plus que jamais apporter la lecture aux publics qui en sont le plus éloignés. La librairie qui vient de s'installer porte ces valeurs et devrait donc nous y aider.

Marie François,
conseillère municipale déléguée à la Culture



EXPO 140 ANS DE LECTURE PUBLIQUE

Pour l'exposition « 1881-2021, 140 ans de lecture publique », le secteur Patrimoine-Archives-Documentation présente un choix de documents et photographies retraçant l'histoire des bibliothèques successives à Chevilly-Larue. En quelques panneaux, les visiteurs découvriront comment la commune est passée d'un meuble-bibliothèque dans une salle de la mairie à la création d'une bibliothèque municipale au sous-sol du théâtre avant d'arriver à la construction de l'actuelle médiathèque.

Du 7 au 31 décembre à la médiathèque Boris Vian - 25 avenue Roosevelt. Entrée libre.

LES PETITS DÉCERNENT LEURS PRIX LITTÉRAIRES

Régulièrement des classes d'élémentaires, de collèges ou du lycée participent à des prix littéraires, parmi lesquels le prix ADP. Mais les petits de maternelle ont eux aussi le leur. C'est en début d'année que les équipes pédagogiques des établissements participants se réunissent pour choisir le thème et les ouvrages. Les sélections sont établies par niveau et les classes ont un an pour les étudier. À la fin de l'année, les enfants élisent leur livre préféré. Un rendez-vous qui, comme l'explique Isabelle Boulais, enseignante à la maternelle Salvador Allende, « aide l'enfant à comprendre qu'un livre c'est un texte, des mots, des images, et que son choix n'est pas forcément celui des autres ».

2 QUESTIONS À MATTHIEU BAUDIN DIRECTEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque va célébrer 140 ans de lecture publique à Chevilly-Larue par le biais d'une exposition. Pourtant de nombreuses personnes ont encore du mal à pousser la porte de la médiathèque. Comment remédier à cela ?

Cette auto-exclusion est souvent liée au fait que la représentation symbolique d'une médiathèque renvoie à l'univers scolaire. Cela est sans doute dû au fait qu'historiquement la notion de "lecture publique" se rapportait à l'"instruction publique", comme l'entendait le Général de Gaulle. Aujourd'hui cette vision a changé. Il n'est plus seulement question d'instruire mais, comme le spécifie la Charte des bibliothèques de 1991 d'« assurer l'égalité d'accès à la culture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société ». Dans cette vision, notre rôle est de construire une offre permettant d'inclure tout le monde. Pour cela nous devons prendre en considération les pratiques nouvelles et le fait que le contexte actuel est dominé par une économie numérique de l'attention.

Qu'entendez-vous par nouvelles pratiques culturelles ?

En quoi favorisent-elles la lecture ?

Depuis dix ou vingt ans s'est développée l'idée que les médiathèques puissent être des "tiers lieux", c'est-à-dire une agora publique, un lieu de rencontres et de débats. Avant, quand on pénétrait dans une bibliothèque on était entouré de toute part d'étagères de livres et on pouvait vous inviter régulièrement à faire silence. Aujourd'hui l'architecture a poussé les rayonnages pour faire de la place au public, aux rencontres, aux débats. Outre les DVD, les CD et les jeux vidéo, le numérique est également très présent. Ordinateurs, tablettes, liseuses et audio-livres font partie du paysage, au même titre que des outils numériques tels que l'imprimante 3D ou la découpeuse vinyle. Attention, il n'est pas question de supprimer le livre ! Mais promouvoir la diversité des contenus culturels et des supports de lecture permet de désacraliser le rapport au livre, de créer des familiarités et ainsi de lever les freins en offrant à tout le monde, à tous les âges, à toutes les envies, une possible entrée dans la lecture. La finalité restant de favoriser la réflexion et de développer l'esprit critique.

→ une opportunité pour développer ou amplifier « des initiatives destinées à favoriser l'apprentissage et la pratique de la lecture à tous les âges, et notamment par les écoliers, collégiens et lycéens ».

Nombre d'actions déjà menées à Chevilly-Larue, ou en cours d'élaboration, trouveront naturellement leur place dans ce cadre. Tels les grands rendez-vous proposés par la médiathèque comme "La science des livres", la fête du livre jeunesse "Partir en livres", ou les rencontres littéraires, ou encore le futur 1^{er} salon du conte qui se tiendra lors du Grand Dire en avril prochain. Tel également les livres offerts par le CCAS (Centre communal d'action sociale) ou la Ville aux enfants des crèches, de CM2 et des classes Ulis en fin d'année. Et tels les prix littéraires organisés par les écoles ou les institutions auxquels participent régulièrement les collégiens ou lycéens. Il en sera de même du projet passerelle écoles-collège en train de se mettre en place entre les écoles Pierre et Marie Curie et Pasteur et le collège Liberté ; des élèves du CM1 à la 6^e travailleront leur fluence (capacité à lire à

haute voix avec l'expression adéquate) sur des textes choisis par eux-mêmes.

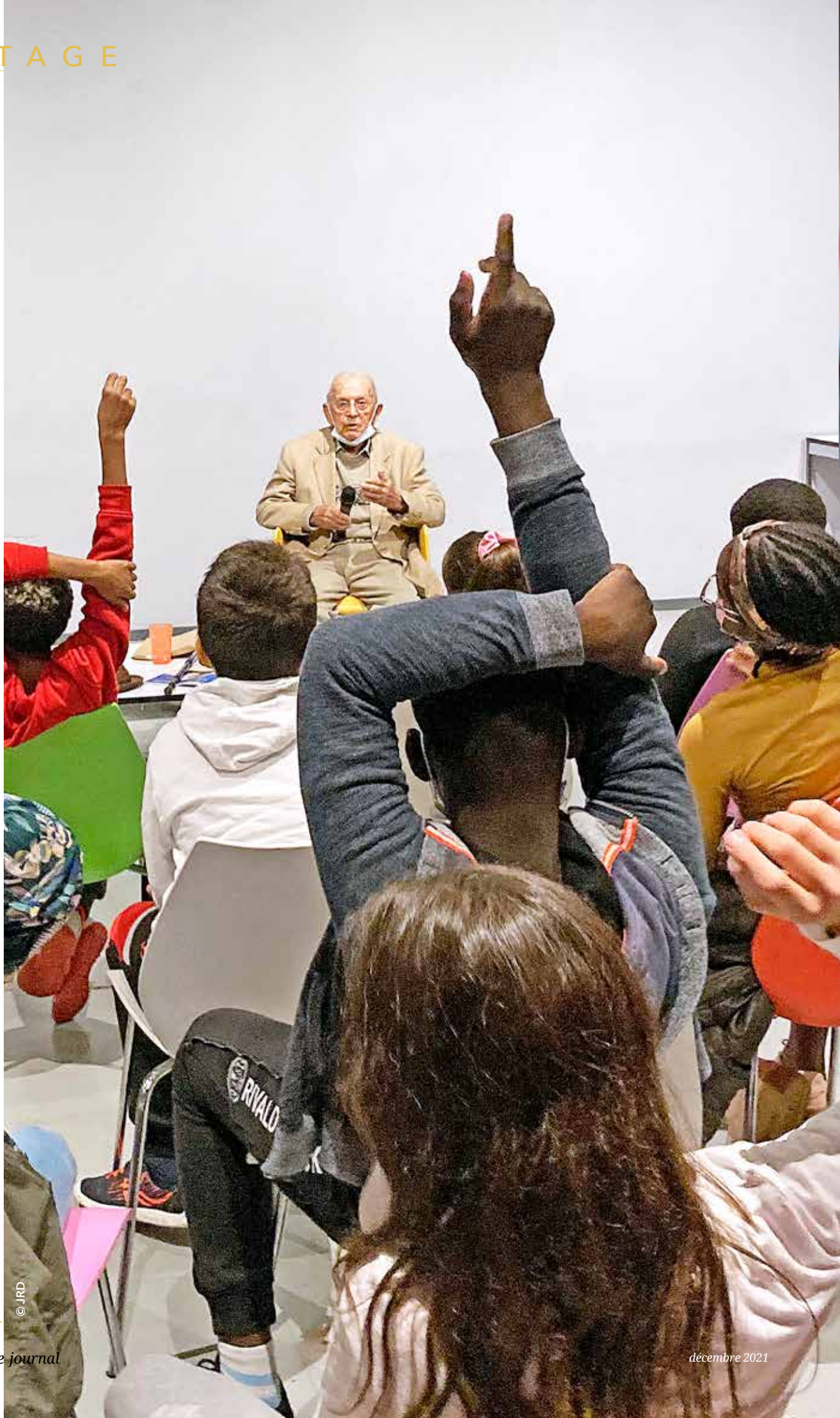
Des projets à venir

Des initiatives seront également à inventer. À cet effet, de premiers contacts ont été noués entre la Municipalité et la conseillère pédagogique de l'Éducation nationale de la circonscription déléguée à la déclinaison de cette année de la lecture. « Un rendez-vous devrait avoir lieu prochainement » confirme Nora Lamraoui-Boudon. « L'objectif étant de créer un projet, de voir quelles écoles pourraient y participer et comment le décliner dans les centres de loisirs par exemple ». Des idées sont déjà dans l'air et certains acteurs locaux s'affirment déjà comme futures parties prenantes, tel le Secours populaire qui souhaite accompagner des familles en s'appuyant sur la lecture. Quels que soient les projets qui verront le jour, tous n'auront qu'un objectif : faire rayonner encore davantage le livre et la lecture partout dans la ville, auprès de tous les publics. ✱

Géraldine Kornblum

Pour la première fois à Chevilly-Larue, un résistant déporté est venu témoigner devant des élèves de l'école élémentaire Paul Bert A et du collège Jean Moulin. Jean Villeret a raconté son histoire et répondu aux questions de son jeune auditoire.

Des élèves de l'école élémentaire Paul Bert A et du collège Jean Moulin ont rencontré l'un des derniers témoins de la déportation : Jean Villeret, ancien résistant FTP (Francs-tireurs et partisans), rescapé des camps de Struthof et de Dachau. Un temps de mémoire dont les élèves ne peuvent être sortis indemnes.



© JRD



Les élèves de la classe média du collège Jean Moulin ont profité de la rencontre avec Jean Villeret pour faire un reportage sur son témoignage.

Devoir de mémoire

Jean Villeret, ancien résistant déporté, rencontre des écoliers et des collégiens

AL'AUBE DE SES 99 ANS, Jean Villeret n'a de cesse de raconter encore et encore comment est arrivée la barbarie, ce que signifiait entrer en résistance, ce qu'était la déportation dans un camp de concentration. Aujourd'hui président de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes), Commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur en 2020, il s'attache depuis plus de vingt ans à témoigner auprès des jeunes générations. C'était le cas ce mardi 19 octobre à Chevilly-Larue à l'initiative d'enseignants volontaires et de l'Arac (Association républicaine des anciens combattants), tandis que cette dernière proposait à la médiathèque l'exposition *Résistance : il y a 75 ans ils ont vaincu la barbarie nazie*.

Le temps de la mémoire

Que ce soit le matin à la médiathèque auprès d'élèves de CM2 de l'école Paul Bert A, ou l'après-midi au collège Jean Moulin auprès d'une classe de 3^e et de la classe de 5^e multimédia, Jean Villeret a

parlé pour la mémoire, devant un parterre attentif, conscient sans doute de la portée historique du témoignage. « *Vous avez de la chance* » a-t-il commencé, en insistant, « *vous avez la chance d'être dans une école de la République* ». Il a entamé alors son récit, sa passion pour l'Histoire de France à l'âge de son jeune auditoire, ses camarades qui travaillaient à 14 ans, et puis l'arrivée d'Hitler au pouvoir outre-Rhin, les tickets d'alimentation, et sa crainte, quand il a eu 17 ans, d'être envoyé en Allemagne au titre de la relève. « *Avec trois copains on a décidé de partir en zone libre* ». Réfractaire au STO, il se procure des faux papiers, entre dans la résistance aux côtés des FTP (Francs-tireurs et partisans). « *Les camarades m'ont dit si tu te fais prendre tu seras fusillé, je n'ai pas hésité un seul instant* ». Le 31 janvier 1943 le groupe est arrêté. Livré à l'armée allemande, emprisonné à Fresnes, interrogé par la Gestapo, Jean Villeret est envoyé comme prisonnier "Nacht und Nebel" au camp de Struthof en Alsace avant d'être transféré à Dachau le 4 septembre 1944. Commence alors, devant un auditoire silencieux, le récit de la vie au camp, le typhus, la faim,

le froid, les chiens dressés pour mordre, et cette phrase que les gardiens répètent : « *ici on entre par la porte, on ressort par la cheminée* ».

« La vie n'a pas de prix »

Après le temps du récit, est venu celui de l'échange. Et des questions. « *Comment vous avez fait pour avoir une fausse carte d'identité ?* », « *Est-ce que vous avez vu Hitler ?* » demandent les plus jeunes. « *Est-ce que vous avez eu des traumatismes ?* » l'interrogent leurs aînés. « *Il n'y a pas une journée où je ne pense pas à ce que j'ai vécu* » répond Jean Villeret. Mais plus qu'un passeur de mémoire, ce dernier se veut un messenger de la paix. « *Pour moi, raconter est toujours une manière de résister. Parce que la vie, votre vie, n'a pas de prix* ». Et de conclure : « *Si la planète arrive à vivre dans la paix, ce sera grâce à la jeunesse* ».

Un message qui sans doute a touché écoliers et collégiens tandis qu'avec leurs enseignants ils ont profité de ce témoignage pour revenir en classe sur cette période de l'histoire. ✨

Géraldine Kornblum

PROFIL!

« Aider les autres nourrit l'âme. Cela permet de s'insérer et de ne pas rester isolé. De participer à la réussite de projets communs et de faire partie de la société citoyenne ».



© Alex Bonnemaison

De nationalité belge, assistante sociale, Josée Mukendi a grandi dans l'amour, le respect, l'espérance, la justice, le courage et la paix, valeurs qui n'ont jamais cessé d'éclairer son cœur. Mariée à un homme politique congolais, elle a vécu à Kinshasa entre 1961 et 1968 puis entre 1982 et 1991, et a donné entre temps la vie à quatre enfants. Elle a évolué pendant toutes ces années dans un pays où la solidarité est un mode de vie, et poursuivi son chemin en France en aidant les plus démunis. Toujours active et engagée dans les associations Chevilly-L'Haÿ enfants du tiers-monde et CCFD-Terre solidaire, à 82 ans notre Chevillaise irradie ! Preuve que le bénévolat est source de joie.

JOSÉE MUKENDI

« L'important c'est l'amour »

EST-CE PARCE QUE LIÈGE EST SURNOMMÉE "La Cité ardente" que l'ardeur s'est emparée de Josée le jour où elle y est née ? La question mérite d'être posée, tant le souffle de son existence l'a poussée à vivre une aventure humaine intense. Fille d'une couturière et d'un père qui a participé à la création de la Jeunesse Catholique en 1930, et concouru à rapatrier les réfugiés juifs en Europe de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale, Josée, née en 1939, a grandi dans une famille de trois enfants et a reçu le partage en héritage. Ouverte sur les autres et sur le monde, elle fait des études pour devenir assistante sociale. Elle suit en parallèle des cours de sciences politiques et sociales à l'université jusqu'au jour où elle y rencontre par hasard Ntite Mukendi-Mampaka, à l'époque le premier congolais licencié en sciences mathématiques et en astrophysique, celui qui va devenir l'homme de sa vie. À peine diplômée, Josée quitte donc à 22 ans sa patrie et suit son bien-aimé à Kinshasa où ils se marient en avril 1961, année où, après avoir été ministre des Transports, M. Mukendi-Mampaka est nommé administrateur d'Air Congo, compagnie qu'il a créée un an plus tôt. Très vite dans son élément au contact

des Congolais, Josée s'imprègne de la culture, des rites, se construit en s'enrichissant de nouvelles expériences humaines. « *L'important est de comprendre comment vivent les gens* ». Elle passe là-bas huit premières années riches en découvertes durant lesquelles elle donne naissance à trois enfants. Mais la vie n'est pas un long fleuve tranquille. En juillet 1968, opposant au régime dictatorial de Mobutu, son mari est bientôt contraint à l'exil. Sans permis de travail ni plus aucune ressources, il quitte seul son pays. « *Démunis, nous nous sommes tous retrouvés un mois plus tard dans un petit meublé à Bourg-la-Reine.* » Le temps d'obtenir ses papiers, son mari obtiendra un poste de professeur de mathématiques au collège de Juilly (77) quand pour ne pas rester isolée, mère au foyer, Josée se rapprochera du milieu associatif. Au sein de Foi et Lumière, elle organisera, en 1970, le premier pèlerinage d'enfants handicapés à Lourdes tout en donnant de son temps au Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Terre solidaire). « *Par nos actions, nous participons à l'essor des pays du Sud tout en sensibilisant la communauté française à leurs problèmes* ». Mère d'un quatrième enfant en 1971, détentrice d'un diplôme d'assistante sociale à l'époque non valide en France, Josée la courageuse

reprenra ses études et obtiendra en 1977 une équivalence. « *Grâce à celle-ci j'ai pu former des réfugiés chiliens désireux de travailler en tant qu'assistants sociaux et trouver ensuite un emploi à APF France handicap* ». Un poste où pendant neuf ans, d'hospices en domiciles, notre Liégeoise s'occupera de régulariser la situation administrative des uns, de trouver aux autres une structure à même de les accueillir. La liste de tout ce qu'elle a fait, et fait encore pour autrui, ne saurait être ici exhaustive. En 1986, Josée rejoint au Zaïre* son mari, reparti en politique quatre ans plus tôt, et intègre peu après son arrivée l'équipe de formation du Centre Chrétien d'Action pour Dirigeants et Cadres d'Entreprise où elle enseigne la comptabilité. Rapatrié à Liège après les pillages du Zaïre en 1991, le couple s'installe à Chevilly-Larue en 1992. Depuis, bénévole au sein des associations Chevilly-L'Haÿ enfants du tiers-monde et CCFD-Terre solidaire, Josée est aussi celle qui réalise la mise en page de la feuille paroissiale "Le Messager". Présente aux fêtes communales, à la journée des solidarités, au rassemblement inter-religions, elle a toujours diffusé l'amour autour d'elle. À 82 ans, elle fêtera Noël entourée de ses dix-sept petits-enfants.*

Florence Bédouet

*Le Zaïre était le nom porté par l'actuelle république démocratique du Congo sous la Deuxième République entre 1971 et 1997, période marquée par la prise de pouvoir de Joseph-Désiré Mobutu



RENCONTRE AVEC HENRI GOUGAUD, MATHILDE VAUDON- MARIE...

À peine ouverte et tout juste inaugurée, la librairie du Plateau accueille déjà ses premiers invités de marque pour des rencontres-dédicace. L'écrivain (prix Goncourt de la nouvelle, prix de l'humour noir), poète, conteur et parolier Henri Gougaud sera présent samedi 11 décembre à 16h pour son dernier roman, *La confrérie des innocents*. La journaliste scientifique Mathilde Vaudon-Marie présentera son livre *La mer monde* le samedi suivant à la même heure.

• **Librairie du Plateau - place Nelson Mandela**

... ET AVEC DIDIER SUSTRAC

Quelques notes de guitares à peine effleurées par le frottement de la batterie, un rythme syncopé et quelques jolies phrases aussi douces qu'une vague sur le sable chaud ; Didier Sustrac a l'art d'inviter son auditoire à un voyage musical direction le Brésil. Il sera l'invité de la médiathèque samedi 4 décembre à 16h le temps d'un concert suivi d'un échange avec le public. Une place idéale pour cet auteur-chanteur-compositeur et par ailleurs auteur d'ouvrages pour la jeunesse.

• **Médiathèque Boris Vian - 25 avenue Franklin Roosevelt**

CONCERTS À CHACUN SON TEMPO

Vous êtes plutôt cordes ou plutôt cuivres ? Allez, ne choisissez pas, prenez le tout et faites le tour de tous les concerts proposés par Jazz à Chevilly.

UN TROMBONE, un saxo, un tuba ou encore un hélicon, le tout agrémenté d'un banjo de bon aloi, et voilà qu'on se sent comme des fourmis dans les pieds ; le sextet de jazz traditionnel des Oracles du Phono aime à jouer les grands compositeurs de La Nouvelle-Orléans comme de Chicago. Départ immédiat vers les années 20 à 30 vendredi 10 décembre. Un piano, deux pianos, trois pianos ; Jazz à Chevilly a par ailleurs demandé à Ludovic de Preissac de concocter un programme autour



L'ensemble de jazz Gefilte Swing a l'art de mêler jazz et musique klezmer.

des différentes facettes de l'instrument pour sa 11^{ème} Mi-Nuit du piano jazz ; l'homme s'est entouré de trois acolytes fins connaisseurs de la tradition autant que des styles actuels. Exploration programmée pour vendredi 17 décembre. Un souffle d'accordéon à boutons et une envolée de cuivres venue d'Europe de l'Est, une batterie aux accents swing d'Amérique et une chanteuse aux accents manouches ; le Gefilte Swing a l'art de mêler jazz et musique

klezmer. Embarquement vers les deux continents vendredi 14 janvier. Bons voyages à tous. ✨

Géraldine Kornblum

• **Ces trois concerts de Jazz à Chevilly se joueront à la salle Léo Ferré à 20h30. Tarifs : adhésion annuelle 10 € + 10 € plein tarif, 5 € étudiants et apprentis, gratuit pour les mineurs et chômeurs.**

• **Réservation obligatoire sur jazzachevilly@free.fr.**

THÉÂTRE PASS LIBERTÉ, LE PASS QUI NE PIQUE PAS

Le Pass Liberté offre plus de possibilités d'aller au théâtre comme on aime, avec qui on veut. Mode d'emploi.

MIS EN PLACE dès la rentrée par le théâtre André Malraux, un nouveau pass permet de pré-acheter ses places de théâtre tout en offrant une plus grande souplesse d'utilisation. Pour 45 €, il vous est désormais possible d'utiliser cinq places à tout moment de l'année, pour n'importe quel spectacle de la saison. Avec ce pass, les places ne sont plus nominatives et peuvent être utilisées à plusieurs, en réservant le spectacle que l'on veut, quand on veut. Plus la peine de choisir ses spectacles au

moment de l'achat. Et cerise sur le gâteau, une fois les places épuisées, il fonctionne encore en permettant au porteur de bénéficier du tarif réduit sur tous les spectacles tout au long de la saison.

À acheter sur place, par téléphone ou sur la billetterie en ligne, le Pass Liberté fera un joli cadeau sous le sapin de Noël, mais aussi tout au long de l'année pour les anniversaires, les pots de départ ou tout simplement pour faire plaisir ou se faire plaisir. ✨

Sylvia Maurice





Spectacles et cinés de Noël

Au programme des fêtes, le film *Les Tuche 4*. Les spectateurs sont invités à mettre leur plus beau « pull moche ».

Ce qu'on aime à l'approche de Noël et de la Saint-Sylvestre, c'est relâcher la pression et profiter de cette période plus détendue pour découvrir, en famille (ou pas), les spectacles et les films proposés par la médiathèque, le théâtre et son cinéma.

ON SE LÂCHE POUR LES FÊTES

AH ! L'HIVER, LE FROID, le brouillard du petit matin, les records de contamination du jour... Le mieux c'est encore d'enfiler une bonne parka et de se concocter un sympathique programme culturel familial. Ça pourrait commencer par un ciné-concert, histoire d'allier plaisir des yeux et des oreilles. Cela tombe bien, le cinéma du théâtre en propose justement un qui ravira autant les enfants (à partir de 6 ans) que les adultes. Son titre ? *En sortant de l'école*. Cela vous rappelle quelque chose ? En 16 délicieux courts métrages celui-ci revisite les poètes des bancs de l'école et rend hommage à Jacques Prévert, Robert Desnos et Guillaume Apollinaire. Les musiques et les textes seront interprétés en direct par trois musiciens accompagnés d'un piano, d'une guitare, d'un ukulélé, d'une clarinette... Envie de douceur ? Alors direction la médiathèque pour retrouver deux spectacles d'Hélène Palardy. Mais attention, la conteuse musicienne est un peu rockeuse. Que ce soit avec *Bébé King*, spectacle pour tout-petits (de 3 mois à 5 ans), ou avec *Gargouillis*, où elle entraînera son auditoire (à partir de 5 ans) dans un ventre où se racontent nos petites aigreurs, nos joies et nos peurs, ça risque fort de swinguer sévère sur la scène ! Et si on sortait entre adultes ou avec son ado ? Alors on

prendra sa place pour *Istiqlal*, une création théâtrale de Tamara Al Saadi interrogeant l'émancipation du corps féminin en Orient et le poids des héritages. Un très joli spectacle choral sur la transmission, les blessures familiales et l'émancipation. Mais qui dit fin d'année dit aussi besoin d'humour potache. Alors on en profite pour suivre la bonne idée proposée par le cinéma du théâtre : venir voir *Les Tuche 4* en arborant sa plus belle tenue de Noël ou son plus beau « pull moche », histoire d'être parfaitement raccord avec les personnages. Ce ciné-costumé promet bien des fous rires ! Alors, on se lâche et on y va ? *

Géraldine Kornblum

- ***En sortant de l'école*, ciné-concert vendredi 10 décembre à 19h30 au théâtre André Malraux.**
- ***Bébé King*, spectacle samedi 11 décembre à 10h30 et 11h15 à la médiathèque Boris Vian.**
- ***Istiqlal*, spectacle mardi 14 décembre à 20h30 au théâtre André Malraux.**
- ***Gargouillis*, spectacle mercredi 15 décembre à 15h à la médiathèque Boris Vian.**
- ***Les Tuche 4*, ciné-costumé jeudi 23 décembre à 16h30 et mardi 28 décembre à 14h30 et 20h30 au cinéma du théâtre André Malraux.**



ET PENDANT CE TEMPS À LA MAISON DU CONTE

Pour l'heure, les conteurs du Labo sont en vadrouille au Samovar à Bagnolet le temps de plateaux Jeunes - projets conte et clown. En revanche, côté formations on est là et bien là. Il reste d'ailleurs des places dans deux formations courtes : « Premiers contes, conter aux enfants de 0 à 3 ans » animée par Agnès Hollard du 20 au 24 janvier de 10h à 18h et « Conter le savoir » animée par Rachid Bouali du 25 au 28 avril de 10h à 18h (formation à destination de personnes porteuses d'un projet lié à un savoir scientifique, historique, etc.).

• **Renseignements et inscriptions auprès de la Maison du Conte - 8 rue Albert Thuret (01 49 08 50 85).**

LET'S PLAY ET JEUX VIDÉO

Fait pas chaud dehors ? Tant mieux ! Voilà un bon prétexte pour s'adonner aux jeux vidéo. La médiathèque propose aux amateurs du genre deux rendez-vous en cette période de fête ; un tournoi surprise " les jeux vidéo ça rend pas idiot " mardi 21 décembre de 15h30 à 17h30 et un "Let's play" spécial réalité virtuelle mardi 28 décembre à la même heure. Aux uns l'émulation dans la confrontation avec les adversaires, aux autres la découverte de nouveaux mondes. Pour joueurs confirmés ou débutants.

• **Entrée libre sur réservation à la médiathèque Boris Vian (25 avenue Franklin Roosevelt - 01 45 60 19 90).**



ROSIE POUR LES NOUVEAU-NÉS

On vous met déjà dans la confidence : la médiathèque accueillera du 8 au 22 janvier une exposition sur *Rosie*, le livre signé Gaëtan Doré et offert par le Conseil départemental à tous les nouveaux-nés val-de-marnais de 2021. *Rosie*, c'est une adorable petite araignée qui, expérimentant le courage et la curiosité, cherche son fil et part ainsi à la découverte de lianes, de fils de pêche, de fils électriques, de fils de cerf-volant, ... et même de moustaches de chat ! Et Gaëtan Doré, c'est un auteur-illustrateur jeunesse prolifique qui aime à interroger les jeunes lecteurs sur des questions qui n'appartiennent pas qu'aux grandes personnes (la tolérance, la différence, l'amitié, le partage, etc.). Quant à l'exposition, elle trouvera sa place à la médiathèque et sera accompagnée d'un spectacle, de lectures et de surprises ; tout un programme qui sera dévoilé prochainement sur le site de la médiathèque (mediatheque.ville-chevilly-larue.fr).

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Une petite, toute petite, sélection des ouvrages aimés cette année par l'équipe de la médiathèque ! D'autres vous attendent, disponibles sur les tables de présentation des différents espaces... et n'hésitez pas à demander conseil : chacun.e a ses coups de cœur personnels à partager bien volontiers !

ROMAN



LA PORTE DU VOYAGE SANS RETOUR

Au XVIII^e siècle, Michel Adanson, jeune botaniste, arrive sur l'île de Gorée, surnommée la " porte du voyage sans retour ". Il apprend l'histoire d'une jeune africaine, promise à l'esclavage, qui se serait évadée. Adanson part à sa recherche, suivant les légendes et les contes que la fugitive a suscités. Les préjugés s'effacent au profit d'une histoire d'amour. Le récit confronte l'idéal des Lumières à la réalité de l'esclavage...

DE **DAVID DIOP** - ÉD. SEUIL, 2021



LES ÉTOILES LES PLUS FILANTES

1958 : Aurèle Marquant, réalisateur, arrive à Rio de Janeiro pour y tourner son *Orfeu Negro*, remake du mythe d'Orphée. Il a déjà trouvé son Eurydice, une jeune danseuse métisse. La favela devient le cadre du tournage, avec de jeunes comédiens amateurs noirs, qui évoluent sur des airs de guitare. Bossa-nova, CIA, Malraux, festival de Cannes, foot, carnaval... composent les ingrédients de ce superbe roman.

D'**ESTELLE-SARAH BULLE** - ÉD. LIANA LEVI, 2021

DVD JEUNESSE



LES MAL AIMÉS

Ces courts métrages montrent, avec tendresse, l'univers d'animaux auxquels les contes et légendes, ou les préjugés, ont donné une mauvaise réputation. De jolies histoires de " mal-aimés " pour mettre en avant la biodiversité... Dès 3 ans.

D'**HÉLÈNE DUCROQ**, 2020

BD ET ALBUM



L'ART DU NAUFRAGE, TOME 1 DU ROYAUME DE PIERRE D'ANGLE

Après deux ans à sillonner les mers avec son équipage, le prince Thibault rentre chez lui. Sur son île natale, son père l'attend pour régner sur le royaume de Pierre d'Angle. En chemin, une rencontre bouleverse le voyage : Ema, passagère clandestine et esclave en fuite. Cette saga est un voyage bouleversant au cœur de l'histoire de l'île, de son peuple et de leurs secrets.

DE **PASCALE QUIVIGER** - ÉD. DU ROUERGUE, 2019



UN LIVRE C'EST MAGIQUE !

À qui le dites-vous... Mais en quoi un livre peut-il être magique ? Parce qu'il permet de voyager, rêver... et plein d'autres choses encore... Un album avec des rabats et des découpes pour découvrir les livres, la lecture et tous les bienfaits que cela peut apporter : ne jamais s'ennuyer, voyager, s'émerveiller, apprendre, etc.

D'**ARNAUD ALMÉRAS**, ILLUSTRATIONS DE **ROBIN** - ÉD. GALLIMARD JEUNESSE, 2021

CD



BACH MIRROR

Le passionné et éclectique duo (Thomas Enhco au piano et Vassilena Serafimova au marimba) met Bach à l'honneur dans ce nouvel album. La relecture et les arrangements, d'une folle inventivité, puisent dans le jazz et le classique, et font de ce mariage magnifique une œuvre subtile et audacieuse.

DE **THOMAS ENHCO** ET **VASSILENA SERAFIMOVA**, 2021

IL Y A 140 ANS NAISSAIT LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

En 1881 ouvrait la première bibliothèque communale de Chevilly-Larue. Arrière-grand-mère de notre médiathèque Boris Vian, sa création répondait, à l'époque, à un besoin criant, mais elle avait aussi de multiples implications.

DÈS 1866, ON PARLE de bibliothèque communale à Chevilly. C'est à l'occasion de la rénovation de la grande salle de la mairie – construite 20 ans plus tôt dans l'actuelle rue Albert Thuret – que le maire Charles Garnier fit l'acquisition d'un meuble-bibliothèque en acajou pouvant accueillir jusqu'à 500 ouvrages, destinés avant tout aux écoliers qui suivaient la classe en mairie. Mais voilà, la commune était dépourvue de livres. Le maire adressa donc une lettre au ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, lui demandant une aide pour acquérir les précieux ouvrages : « *Nous sommes pauvres, écrit-il, et nos pauvres enfants [...] ont besoin d'instruction et d'encouragement, surtout dans ce pays tout agricole* ». La demande resta cependant lettre morte, en dépit du « *dévouement [des Chevillais] au gouvernement de l'Empereur* » Napoléon III, que le maire évoque tel un argument-massue destiné à émouvoir le ministre. Quatre ans plus tard, la guerre de 1870 allait achever d'enterrer le projet. Après la guerre, il fallut attendre une décennie pour que le Conseil municipal se ressaisisse du dossier, bien occupé par la reconstruction du village, qui avait particulièrement souffert des combats. Mais le besoin de lecture n'avait pas disparu, bien au contraire. C'est ainsi que, lors du Conseil municipal du 13 novembre 1880, fut votée la création d'une bibliothèque communale, avec organisation de prêts gratuits à domicile, assortie d'un budget de 100 francs pour constituer le premier fonds. Le but affiché était de « *répandre l'instruction partout et par tous les moyens* ». Celle-ci fut autorisée par la Préfecture

le 18 décembre 1880 mais n'ouvrit officiellement que le 1^{er} avril 1881, dans une salle de la mairie, où se trouvait toujours l'école communale. Et ce fut un succès immédiat : en 1883, les Chevillais empruntaient déjà 479 livres, pour une population de 526 habitants. Presque un ouvrage par habitant !

L'implantation de la bibliothèque dans le même bâtiment que l'école, grande consommatrice de livres, n'y était sans doute pas pour rien, et ce lien avec l'école avait été voulu dès le départ. Le bibliothécaire de l'époque, M. Borne, cumulait d'ailleurs cette fonction avec celle d'instituteur et de secrétaire de mairie ! Mais, dans le contexte du débat qui animait alors les habitants de Chevilly et ceux de Larue sur la localisation de l'école communale, ce choix n'était pas anodin car il contribuait à fixer un peu plus l'école au quartier Larue, alors que les habitants du bourg souhaitaient que celle-ci soit plus proche de leurs habitations. La question ne fut définitivement tranchée qu'en 1895 avec la construction de la mairie-école à égale distance des deux « villages ». La bibliothèque déménagea alors dans le nouveau bâtiment et connut une seconde vie, jusqu'à son installation en 1974 à la Maison pour tous puis, en 1978, au sous-sol du centre culturel. La bibliothèque disposait enfin d'un lieu qui lui soit spécifiquement dédié, mais ce n'est qu'avec l'inauguration de la médiathèque Boris Vian par le maire Christian Hervy, en 2007, qu'elle disposera d'un bâtiment qui lui soit propre. Que de chemin parcouru ! *

**Mathieu Grangé, responsable
du secteur Patrimoine-Archives-
Documentation**



Première page du catalogue des ouvrages de la bibliothèque en 1881 (archives communales).



L'ancienne mairie (14 rue Albert Thuret), construite en 1846, qui abrita la bibliothèque de sa fondation, en 1881, à 1895.



© JRD

DU STREET WORKOUT DANS LA VILLE

Faire du sport dans la rue grâce à différents modules et agrès adaptés est désormais possible. L'équipement de street workout situé à l'angle du boulevard Mermoz et de la rue Guynemer est accessible pour une pratique sportive à partir de 14 ans. Des démonstrations et animations afin de faire découvrir leur utilisation étaient prévues fin novembre et début décembre. Une bonne manière d'initier les Chevillais à cette activité et de la faire découvrir au plus grand nombre. Des séances, encadrées par un éducateur, devraient ensuite être proposées par le service Jeunesse pour faire vivre cette infrastructure. Celle-ci est le fruit d'un travail partenarial mené par les services municipaux, la Maison pour tous, l'association Espoir et les jeunes Chevillais qui se sont concertés pour concevoir le projet le plus adapté aux besoins et aspirations. Une première opération qui pourrait être suivie par d'autres dans différents quartiers de la ville.

TAEKWONDO DES VACANCES STUDIEUSES

La section taekwondo organise des stages pendant les vacances scolaires. Des événements rassembleurs qui permettent aux jeunes de se perfectionner, de monter en grade et de créer du lien grâce à diverses activités.

« JE PARTICIPE AUX STAGES régulièrement et c'est mieux que des vacances : on rencontre du monde, on pratique beaucoup et on peut voir les progrès accomplis. » Pour Chloé, 16 ans, hors de question de manquer le stage de taekwondo pendant les vacances de la Toussaint ! La jeune fille compte bien travailler ses techniques et passer sa ceinture verte à la fin de la semaine. Ils sont plusieurs dizaines de licenciés de la section, âgés de 8 à 16 ans, à pratiquer le taekwondo matin et après-midi tout



© Jean-Luc Tabuteau

Des dizaines de jeunes Chevillais ont profité du stage de taekwondo lors des vacances de la Toussaint pour se perfectionner et passer leur ceinture.

au long de la semaine. Un entraînement intensif, incluant du perfectionnement technique et des oppositions, au cours duquel les élèves profitent aussi d'activités de loisirs, telles des sorties au cinéma ou au laser game. « Ces stages proposés depuis plusieurs années favorisent la cohésion de groupe, le renforcement des liens et l'intégration des nouveaux » souligne Serrah Gaye, présidente de la section.

« Cela permet aussi d'avoir un meilleur suivi des élèves avec un encadrement adapté en offrant plusieurs moments dans l'année pour faire les passages de grade. » Un bon moyen de motiver les jeunes combattants, à l'image d'Arij, Shaïmaa, Lina, et tous leurs camarades, qui comptent bien obtenir leur nouvelle ceinture et poursuivre leur progression. ✨

Hugo Derriennic

• Renseignements :
taekwondo@elan94.net

SPORT SÉNIORS LA RETRAITE ACTIVE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

La Retraite active du service Retraités-Santé-Handicap propose diverses activités sportives qui permettent aux aînés de se retrouver dans un cadre convivial et de se maintenir en forme.

ILS SONT DES DIZAINES de retraités Chevillais à profiter de diverses activités sportives proposées par le service Retraités-Santé-Handicap. Entre les séances de tai-chi, de gym équilibre et les ateliers D-marche, les participants peuvent ainsi se dépenser, prévenir les risques de chute, travailler la coordination, renforcer leurs muscles et



© Jean-Luc Tabuteau

Des exercices pour se maintenir en forme et prévenir les risques de chute sont au programme de l'atelier Gym équilibre et renforcement musculaire.

gagner en souplesse. Un dispositif qui favorise le bien-être et les rencontres. « Grâce à la Retraite active, j'ai fait plusieurs connaissances amicales » témoigne Françoise, adhérente depuis 5 ans. « Je marche tous les jours, et je ne rentre pas chez moi tant que je n'ai pas fait mes 10 000 pas ! Je ressens un véritable bienfait au niveau physique et j'ai

beaucoup gagné en équilibre ». Toutes ces séances, adaptées au niveau de chacun et encadrées par des entraîneurs diplômés, permettent ainsi de rompre l'isolement des retraités. N'hésitez pas à vous renseigner au 01 45 60 18 93 ou au service Retraités-Santé-Handicap (88 avenue du Général de Gaulle). ✨

Guillaume Verichon



© Jean-Luc Tabuteau

Football

Tous les mercredis et vendredis, l'équipe U20 s'entraîne pour perfectionner le jeu collectif qui fait son succès.

Dynamique et dotée d'un effectif fourni, l'équipe U20 de la section foot de l'Élan enchaîne les bons résultats sur le terrain. Un succès qui repose sur le travail mené par les entraîneurs depuis plusieurs années, sur un jeu collectif bien huilé et sur un collectif soudé et enthousiaste.

U20 : UNE GÉNÉRATION PLEINE D'ESPOIRS

IL EST PRESQUE 21H, le soleil est couché depuis bien longtemps et la froideur automnale se fait ressentir. Ce sont pourtant des visages radieux, aux sourires francs et aux yeux rieurs, qui débarquent sur la pelouse pour enchaîner les tours de terrain. Les jeunes footballeurs de l'équipe U20 ont de quoi se réjouir ! Engagés en division régionale, ils réalisent un très bon début de saison. Deux victoires en trois matchs, meilleure attaque du championnat et troisième place provisoire au classement : le bilan des premières semaines de compétition est plus que satisfaisant. « On vise clairement la montée à la fin de saison » se projettent Rayane Abbasse et Steven Vulgaire, le binôme qui encadre l'équipe. « Nous avons un effectif très fourni avec des postes doublés voire triplés. Il y a surtout un super état d'esprit et une forte cohésion dans le groupe, tout le monde s'entend bien et la concurrence entre les joueurs est très saine ».

Un jeu séduisant, un groupe soudé

Sur le terrain, l'équipe propose un jeu séduisant fait de jeu court, de relances

dans les pieds et de redoublements de passes. Le fruit du long travail mené par le duo d'entraîneurs qui a su créer un collectif soudé où « les individualités vont dans le sens du jeu » et où chacun peut trouver sa place. Une dynamique démarrée difficilement il y a trois ans au moment de la création de l'équipe. « Nous avons commencé avec peu de joueurs mais l'effectif s'est étoffé au fil du temps et aujourd'hui nous avons une vraie continuité » souligne Yacine, attaquant présent depuis le début de l'aventure. Cette génération rayonnante et talentueuse dispose encore d'une belle marge de progression. Elle poursuit son évolution au rythme des une-deux et des dribbles chaloupés et constitue un vivier de pépites pour le club et l'équipe senior dans les années à venir. De quoi aborder la suite avec optimisme pour cette bande de potes aux pieds d'or et aux têtes bien pleines. ✨

Hugo Derriennic

• Renseignements : elanfootchevilly94@gmail.com

LA PISCINE N'HIBERNE PAS

Après avoir organisé une soirée nordique dans le cadre du Téléthon et des séances d'initiation aux gestes de premier secours avec les sapeurs-pompiers, la piscine poursuit la mise en œuvre de son vaste programme d'activités hivernales. La structure convie ainsi les parents à découvrir les progrès de leurs enfants lors des portes ouvertes de l'école de natation du 13 au 17 décembre. Elle met également en place le dispositif classe bleue : des cycles de natation de deux semaines permettant aux élèves des écoles de rattraper le retard accumulé ces derniers mois et favorisant l'aisance aquatique des jeunes Chevillais.

DES VICTOIRES EN BOXE THAÏ

Les jeunes boxeurs du Amari Boxing Club ont repris le chemin de la compétition en prenant part à la coupe de France de muay thaï organisée le 13 novembre dernier. Malgré le stress et l'appréhension, tous les représentants du club se sont imposés à l'occasion de ce retour sur le ring. Un grand bravo à Tristan, Chaïd, Lya, Chekny et tous leurs camarades qui vont pouvoir préparer sereinement les prochaines échéances. En effet, la saison se poursuivra par les championnats de France début 2022 puis par les championnats du monde en Thaïlande prévus en mars prochain. De beaux résultats en perspective !

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

MICHEL JOLIVET • conseiller municipal, élu du groupe Communistes et partenaires

COP26 : un acte manqué – Le défi climatique nécessite une mobilisation citoyenne d'ampleur !



Alors que l'urgence climatique se fait de plus en plus pressante, la **COP26 de Glasgow semble être une nouvelle occasion manquée.**

Les engagements pris lors de la COP21 n'ont pas été respectés, et plutôt que d'entamer une transition environnementale à la hauteur de l'urgence, **cette nouvelle édition ne débouche que sur des engagements en demi-teinte** : renoncement à la sortie des énergies

fossiles, création d'un marché du carbone permettant de payer pour avoir le droit de polluer, le changement de système, si nécessaire, ne semble pas à l'ordre du jour.

De leur côté, **les pays en voie de développement sont les premiers à être affectés par les conséquences du réchauffement climatique.** Ils ne font pas partie des principaux pollueurs mais sont encore dépendants des énergies fossiles. Il serait temps que les pays riches honorent leurs promesses d'aide à la transition énergétique, cessent

d'exploiter les ressources naturelles de ces pays, et arrêtent de se débarrasser de nos déchets les plus polluants loin des regards occidentaux.

Parce que le réchauffement climatique nous impactera toutes et tous, **l'environnement doit constituer une préoccupation majeure** à toutes les échelles de décisions. Grâce aux objectifs fixés au moment de l'élaboration de l'Agenda 21, **la municipalité a fait de cet enjeu l'une de ses priorités** : développement de la géothermie, installation de bornes de recharge à destination des véhicules électriques, mise en place d'un réseau communal de pistes cyclables...

L'échec de cette la COP26 démontre une nouvelle fois qu'il **faudra que la mobilisation citoyenne pour le climat prenne encore de l'ampleur afin de faire pression sur les gouvernants du monde**, pour qu'ils aient enfin le courage de prendre les mesures qui s'imposent. ✨

HADI ISSAHNANE • conseiller municipal, président du groupe Chevillais(es) et Insoumis(es)

Faudrait ne pas pousser mémé dans les orties !



Urbanisation déchaînée ! Pouvoir d'achat en danger ! ... Nos « oppositions » politiques s'indignent dans l'hypocrisie. On pourrait en pleurer sinon en rire tant leurs familles politiques n'ont eu de cesse de déréguler les « marchés » du travail et de l'immobilier. Renieraient-ils ce grand principe du droit de propriété qu'ils sont si prompts à défendre en d'autres circonstances, et qui est à l'origine

de tant de spéculation immobilière à Chevilly-Larue ? Défendraient-ils la fiche de paie des salariés vampirisée par les profits écœurants de nos riches ? Qui peut se leurrer encore de leur sincérité et de leur crédibilité quand, dans le même temps, « l'autre dérégulation » du marché de l'énergie – qu'ils ont également voulue et organisée – emporte à son tour des milliers de familles dans la tourmente. Votre municipalité

agit et tente, tant bien que mal, de limiter les conséquences parfois terribles sur les habitants de Chevilly-Larue. Par la géothermie qui permet d'atténuer la hausse incroyable des prix du gaz et de l'électricité. Par l'eau, bien essentiel mis à l'abri des fluctuations des « marchés » avec la future régie publique, en passant par ses actions pour maintenir une ville pour toutes les bourses. Et enfin, par sa vigilance extrême sur des promoteurs avides dopés par la hausse des prix de l'immobilier, vos élus réparent les dégâts des irresponsables qui nous gouvernent et qui, localement, par l'intermédiaire de leurs représentants, se permettent, comble de l'ironie, de crier aux loups qu'ils ont hypocritement créés. ✨

Vous pouvez contacter les Chevillais et Insoumis sur franceinsoumisechevillylarue@gmail.com.

LAURENT TAUPIN • maire-adjoint, président du groupe Écologiste et solidaire

Triste échec pour la COP 26



Deux semaines de négociations n'y auront pas suffi, la COP 26 s'est achevée le samedi 14 novembre sur un accord au rabais synonyme d'échec, alors que nous sommes confrontés au plus grand défi de l'humanité : notre lutte commune contre le dérèglement climatique.

Si on additionnait l'ensemble des mesures adoptées à Glasgow, nous serions sur un scénario catastrophe entraînant une augmentation de 2,7° du réchauffement de la planète, d'ici à 2100. Cet attentisme des États est irresponsable. Pour ne prendre qu'un exemple, le gouvernement français, empêtré dans son addiction au nucléaire et aux énergies fossiles, a ainsi empêché l'Union européenne de jouer un rôle moteur dans ces négociations. Cette COP ne permettra pas d'accélérer la sortie du charbon et des financements

aux énergies fossiles. D'autre part, le mécanisme de solidarité financière et de justice climatique, demandé par les États les plus pauvres, a été sabordé par les États-Unis et l'Union européenne, les pays riches ne voulant pas payer pour les dommages dont ils sont pourtant responsables. Le constat est bien triste alors que les solutions sont connues. Encore une fois, dans la lutte contre le changement climatique nous avons toutes et tous un rôle à jouer. Les individus comme les collectivités, s'ils en ont conscience, peuvent agir pour la transition écologique, mais cette action risque de ne pas être suffisante si les États ne s'engagent pas plus clairement. Si le réchauffement devait atteindre les 2,7°, alors nous devrions avoir une extraordinaire capacité d'adaptation à la situation et des choix de vie courageux à mener.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. ✨

ALAIN PÉTRISSANS • conseiller municipal, élu du groupe Citoyens

Un espace de street workout à Chevilly-Larue pour une pratique sportive en accès libre



Le street workout arrive à Chevilly-Larue ! Un espace spécialement dédié à cette pratique a été aménagé à l'intersection de la rue Guynemer et du boulevard Mermoz.

Ce projet est le fruit d'une concertation entre les services municipaux et des associations qui se sont faits le relais d'une demande portée par de jeunes Chevillais. Il est appelé à s'étendre avec l'installation d'équipements similaires sur d'autres sites de la commune.

Le street workout (littéralement « entraînement de rue ») est une pratique sportive en accès libre dans l'espace public. Elle vise à développer de nombreuses qualités

physiques : force, endurance, souplesse, équilibre, agilité. Cette discipline s'inspire d'exercices de musculation de base tels que les pompes, tractions, dips, abdos, squats, mais aussi de figures gymniques. La figure mythique que vous connaissez sûrement est le drapeau humain.

N'hésitez pas à essayer ! Le street workout s'adresse à tous, quel que soit votre niveau sportif, il existera toujours une variante adaptée à votre forme. Vous pourrez trouver une grande satisfaction dans ce sport par le bien-être physique et mental qu'il vous procurera ! Il permet la rencontre entre différentes générations ; la convivialité, l'entraide, la créativité sont de mise lors des entraînements. ✨

YACINE LADJICI • conseiller municipal, président du groupe Unissons-nous pour agir à Chevilly-Larue

Covid-19 : restons vigilants



Nous assistons depuis quelques semaines à une recrudescence de l'épidémie de Covid-19. **Prudence et vigilance sont de mise.**

La vaccination démontre toute son efficacité comme en témoignent les statistiques des admissions en réanimation mais cela ne suffit pas à freiner totalement l'épidémie.

L'accalmie que nous avons connue depuis quelques mois nous a amenés à parfois baisser la garde et à faire moins attention aux gestes barrière.

Les mesures de distanciation sociale, notamment dans les lieux publics et de restauration étaient moins observées ces derniers temps à la faveur du retour de la convivialité et des rencontres.

Nous avons réussi à ralentir cette maladie au plus fort de la crise et il est désormais question de la repousser de nouveau sachant que son intensité semble avoir considérablement diminué.

Nous invitons une nouvelle fois les citoyens qui hésitent encore à se faire vacciner pour se protéger et protéger ceux qu'ils aiment.

Les certitudes de certains, qui se pensaient hors de portée du virus, en raison de leur âge ou de leur état de santé, sont régulièrement remises en cause par de dramatiques événements qui mènent plusieurs citoyens non vaccinés en réanimation ou même pire ...

Notre message à la population est simple : faisons confiance à la science et à la médecine et ne cédon pas aux théories du complot qui fleurissent sur internet. Vérifions l'information avant de la diffuser. Une information non signée est douteuse et sujette à toutes les manipulations.

Faites attention à vous et à vos proches et passez d'excellentes fêtes de fin d'année. ✨

Pour toute question ou observation : 06 33 56 68 94 – yacine.ladjici@gmail.com

SUSAN CANELAS • conseillère municipale, présidente du groupe Unis pour agir à Chevilly-Larue



Chères Chevillaises, chers Chevillais,

En mars 2020, 15% des Chevillais nous ont fait confiance pour défendre un autre programme que l'actuelle majorité.

Nous voulions, entre autre, arrêter l'urbanisation à outrance. La situation de notre ville ne s'est pas améliorée. L'arrivée des constructions sur la RD 7 confirme nos craintes. La ville se densifie, les

pavillons laissent la place aux immeubles et nous craignons que notre ville ressemble bientôt à certaines voisines où les barres d'immeuble recouvrent le territoire.

Nous avons eu le satisfecit de voir la réélection à la Région de Valérie Pécresse et l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête du département du Val-de-Marne, avec nos deux conseillers départementaux Patricia Korchef-Lambert et Nicolas Tryzna réélus

dans notre canton. Nous comptons sur ces équipes régionales et départementales pour contenir certaines décisions.

Malheureusement, nous ne pourrions les accompagner. Notre vie familiale et professionnelle a beaucoup évolué. Nous ne pouvons plus assurer correctement notre mandat qui nécessite beaucoup de temps et d'investissement plein (commissions, conseils municipaux, événements municipaux, etc.) que nous n'avons plus.

Nous faisons donc le choix de démissionner à compter du 1^{er} décembre 2021 pour permettre à une nouvelle équipe de représenter les Chevillais qui veulent un autre Chevilly-Larue. Nous leur souhaitons de travailler au mieux dans l'intérêt de Chevilly-Larue et ils pourront compter sur notre soutien. ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 5 décembre

Pharmacie principale
Centre commercial
La Saussaie
16 rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 77 85 32 44

Dimanche

12 décembre

Pharmacie Belle Épine
Centre commercial
Belle Épine
Porte 3
Thiais
01 46 86 39 64

Dimanche

19 décembre

Pharmacie Berdugo
Centre commercial
Carrefour
81 avenue du Général
de Gaulle
L'Haÿ-les-Roses
01 46 65 85 18

Samedi 25 décembre

Pharmacie de l'Église
23 rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche

26 décembre

Pharmacie Tomasino
2 rue Dispan
L'Haÿ-les-Roses
01 46 63 17 11

Samedi 1^{er} janvier

Pharmacie Truong
61 rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 49 86 21 56

Dimanche 2 janvier

Pharmacie de la Corolle
108 rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > **Rubrique Vos démarches et services**
> Santé et handicap > Pharmacies de garde

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 31 octobre

Naissances

- Layane Ayad
- Lehna Bensaïd
- Camillia Chalcol
- Hoang Nam Thomas Dinh
- Maryam Ayet
- Mathis Drieux
- Saja Hammouali
- Brahim Kane
- Hugo Lelièvre Dhez
- Ulysse Peyré Borgne
- Emma Pich
- Uriel Tessier

Mariages

- Yasmina Ait Dadda et Yasin Mohammad
- Najat Guezar et Mustapha Marouf
- Laurie Leblanc et Nicolas Gonçalves
- Cindy Paillat et Sébastien Fortin

Décès

- Jean-Pierre Berthelon
- Allison Bill
- Sandrine Bosli
- Marcel Contesse
- Odette Delaquèze
- Pierre Delubert
- Marie-Isabelle Iniguez veuve Coppola
- Léon Lamant
- Michel Legrain
- Guy Malaval
- Salah Mamouni
- Suzanne Martin épouse Issermann
- Duc Nhan
- Maurice Perrin
- Andrée Samson veuve Bich
- Isabelle Toubiana veuve Boucoba
- Solange Touroude veuve Cessil

LE STANDARD BRONCHIOLITE EST OUVERT

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 23 janvier. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603

Les consultations ont lieu en cabinet les week-ends et jours fériés de 9h à 18h.

Standard des médecins : 0 820 800 880

Les consultations ont lieu 7j/7 de 9h à 23h

Ces deux standards sont ouverts les veilles de week-end et jours fériés de 12h à 20h, les week-ends et jours fériés de 9h à 18h. Renseignements sur le site reseau-bronchio.org.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU 94

Pour payer en espèces, rendez-vous chez le buraliste

Suite à une réforme visant à couvrir les risques liés à la manipulation du numéraire, à lutter contre les transactions de l'économie parallèle et à limiter les déplacements des usagers, les services de la direction départementale des Finances publiques n'acceptent plus que les paiements par carte bancaire ou chèque (à l'exception de trois guichets, à Créteil et à Ivry). Pour régler en espèces (dans la limite de 300 €) une facture, une amende ou un impôt, les usagers peuvent désormais se rendre chez un buraliste agréé (158 dans le Val-de-Marne). Le paiement se fait par QR-Code sur un terminal électronique, donc en toute confidentialité.

* Pour connaître la liste des buralistes agréés, rendez-vous sur impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite.

Dossiers d'urbanisme : déposez-les en ligne

Vous souhaitez refaire votre clôture, créer une véranda, faire poser un velux, agrandir votre maison, ... Tous ces travaux requièrent le dépôt d'un dossier auprès du service urbanisme (selon leur nature ils sont soumis à une déclaration préalable de travaux, un permis de construire / permis de démolir, un certificat d'urbanisme, etc.) Afin de faciliter les démarches des usagers, celles-ci peuvent désormais s'effectuer en ligne ; le service Urbanisme a mis en place un guichet numérique d'autorisations d'urbanisme. Les usagers peuvent y déposer leur dossier d'urbanisme avec l'ensemble des pièces demandées ainsi que suivre son état de traitement.

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme : gnau9.operis.fr. Attention, avant de déposer un dossier il est nécessaire de créer un compte (en haut à droite de la page d'accueil).

* Renseignements auprès du service Urbanisme (01 45 60 19 99).

PERMANENCES DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) lors de permanences au relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

* Tél. : 06 31 18 26 26. E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE

Deux avocats assurent des consultations gratuites pour les Chevillais tous les samedis matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires) sur rendez-vous au relais-mairie Centre. 13, RUE ÉDITH PIAF - 01 56 34 70 54 OU 70 55.

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous.

ESPACES COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3 RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les chevillais RDV les jeudis matins.

07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h (prochaine permanence mardi 14 décembre).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLE - 12 RUE DE BRETAGNE

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous - 7, voie Rosa Parks

EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h

MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : cnlsorb-saus94550@yahooh.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

La ville de Chevilly-Larue recrute

- Un(e) responsable de la régie voirie propreté
- Un(e) responsable des systèmes d'information
- Un(e) maître-nageur sauveteur
- Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants
- Un(e) gestionnaire du patrimoine bâti et courants faibles
- Un(e) responsable environnement et infrastructures

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle -
94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité
sur le site internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.
Renseignements auprès de la direction des Ressources
humaines (01 45 60 19 91).

HÔTEL DE VILLE

88 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE • 01 45 60 18 00

OUVERTURES HÔTEL DE VILLE :

- Lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h,
de 13h30 à 17h30
- Mardi de 13h30 à 18h30
- Vendredi de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h
- Samedi de 8h45 à 12h

OUVERTURES RELAIS-MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

- Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
- Mardi : de 14h à 18h
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi : de 9h à 12h

Inscriptions scolaires 2022/23

👉 Votre enfant entrera à l'école en septembre 2022 ? Les inscriptions peuvent se faire du 6 décembre au 16 avril, via le portail famille sur le site de la ville (ville-chevilly-larue.fr) pour les parents ayant déjà un compte, sinon en mairie (de préférence sur rendez-vous auprès du service de l'Éducation au 01 79 61 63 23) ou relais-mairie. Les familles doivent fournir les documents suivants : extrait d'acte de naissance ou livret de famille, carnet de vaccination à jour de l'enfant, justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les demandes de dérogation sont à formuler dans cette même période sur le portail famille du site de la ville.

DON DU SANG

**Vendredi
7 décembre
de 14h30 à 19h30**

Prenez rendez-vous pour donner votre sang sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Sous-sol du théâtre André Malraux,
102 avenue du Général de Gaulle

**Renseignements : 01 43 50 95 12 -
www.donneursdesang94550.fr
contact@donneursdesang94550.fr**



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

Et si vous étiez accompagnés ?

👉 Faire des travaux en copropriété peut s'avérer fastidieux. Leur bonne réussite dépend d'une bonne préparation en amont. Si vous êtes un syndic, un membre de conseil syndical ou encore un copropriétaire impliqué dans la gestion de votre copropriété, vous pouvez être accompagnés par l'Agence de l'énergie du CAUE 94, en partenariat avec la commune de Chevilly-Larue. Cet accompagnement gratuit, neutre et indépendant vous offrira l'appui technique d'architectes et ingénieurs. Il vous donnera également l'accès à la plateforme internet CoachCopro® (coachcopro.com) et son panel d'outils permettant d'avoir une vision globale de votre projet de rénovation. Ce dispositif vous accompagne, à votre rythme, quel que soit le stade d'avancement de votre projet.

✳ Pour plus d'informations, rencontrez un conseiller de l'Agence de l'énergie FAIRE du CAUE 94, lors des permanences mensuelles au relais-énergie de Chevilly-Larue (sur rendez-vous au 01 56 34 70 55).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2021/2022

SECTEUR 1 : 5 JANVIER
SECTEUR 2 : 15 DÉCEMBRE,
19 JANVIER
SECTEUR 3 : 22 DÉCEMBRE

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 15 et 29 décembre
Secteur 2 & 3B : mercredis 8 et 22 décembre
Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.
Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur :
www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

Prochaine permanence : **mercredi
15 décembre de 14h30 à 17h30.**
Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.

MÉDECINS DE GARDE



Contactez le 15
qui vous orientera vers le Service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine :
de 20h à minuit

Samedi :
de 16h à minuit

**Dimanche et jours
fériés :**
de 8h à minuit

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin, Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous.
Tél : 01 45 60 18 00. Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjoint
déléguee au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les mercredis de 14h à 17h et vendredis de 9h à 12h.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjoint déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi.
Tél : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjoint déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous.
Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi.
Tél : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Economie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h.
Tél : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous.
Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous.
Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous.
Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous.
Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous.
Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87 / 18 25.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye. bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sonia.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.